

BRUXELLES 2019 - PROJET SAULE

PENSER LA VILLE AUTREMENT  
QU'EN OPPOSANT LE LOGEMENT  
ET L'AGRICULTURE URBAINE  
DANS UN CONTEXTE D'URGENCE  
CLIMATIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE

Étude de cas sur la Ferme du Chant des  
Cailles

CORAZZANI CLAUDIA  
ARGOUD ALISSON  
BOIDIN ALICE

TUTEUR:  
BENJAMIN ROUGIER

FORUM 2019:  
« Urgences démographiques et urgences écologiques : quels  
urbanismes de transition ? »

PROJET PORTÉ PAR:  
URBANISTES DU MONDE  
COLLECTIF VILLES & DÉCROISSANCE





## 01

### JOURNAL DE VOYAGE

Choix du projet	p.4
Méthodologie - Logistique	p.5
Road trip en vélo	p.7



## 02

### RAPPORT DE RECHERCHE

Calendrier	p.9
Acteurs du projet	p.10
Introduction	p.11

#### **1 - Les enjeux de la métamorphose des villes par l'agriculture urbaine**

A. Les vecteurs d'un nouveau paysage urbain	p.14
B. La reconnaissance d'une définition propre	p.17

#### **2 - Les limites inhérentes au développement de l'agriculture urbaine**

A. L'agriculture urbaine : entre manque de volonté et besoin de sensibilisation	p.21
B. Des obstacles variés qui restent à franchir	p.25

#### **3 - Devenir de l'agriculture urbaine ?**

A. L'autosuffisance, un mythe ou une réalité ?	p.28
B. L'essor de l'agriculture urbaine high tech	p.29
C. Vers une dénaturation de l'agriculture urbaine	p.31

CONCLUSION	p.33
------------	------

BIBLIOGRAPHIE - RÉFÉRENCES	P.34
----------------------------	------





01

JOURNAL  
DE VOYAGE





## CHOIX DU PROJET

Toutes les trois très préoccupées par la crise environnementale actuelle, il nous est apparu évident que la thématique du forum 2019 d'Urbanistes du Monde représentait une réelle opportunité d'approfondir nos réflexions et de mettre notre énergie au profit de la recherche de solutions alternatives. Nous cherchions un projet novateur en Europe, qui aborde à la fois des aspects paysagers, urbanistiques et juridiques, afin de constituer une équipe pluridisciplinaire et de **mettre en commun nos différentes compétences**. Le projet SAULE à Bruxelles a attiré notre attention dans sa manière d'aborder l'agriculture urbaine. Ce projet ayant suscité un certain engouement auprès d'autres étudiants et de chercheurs, nous avons décidé de nous y intéresser également sous un point de vue différent.

Il ne s'agit plus de penser la nature dans la ville ou le quartier mais à l'inverse de **penser le quartier dans la nature tout en réfléchissant à des interactions entre logement et agriculture**. Travailler sur une ville comme Bruxelles, déjà avancée en matière de transition écologique et dont l'organisation administrative et territoriale diffère du modèle français, nous a permis d'établir une analyse comparative enrichissante. Nous nous sommes rendues compte qu'il n'existait que très peu de travaux de recherche sur cette thématique, ce qui a rendu notre travail d'autant plus intéressant.

**S**ymbiose

**A**griculture

**U**rbaine

**L**ogement

**E**cosystème

Nous espérons que ce rapport pourra permettre d'inspirer d'autres villes, communes, organisations, ou associations afin de participer de manière raisonnée à la transition vers un nouveau modèle sociétal, respectueux de la biodiversité et des hommes.





## MÉTHODOLOGIE – LOGISTIQUE

Dès la sélection de notre candidature, nous avons organisé la logistique du voyage. L'aspect financier a été mûrement réfléchi car nous n'avons pas pu bénéficier d'une bourse de la part de l'association. Nous avons ainsi organisé une cagnotte pour récolter des fonds sur la [plateforme de crowdfunding Ulule](#) et sur une [cagnotte facebook](#). Grâce à nos proches et amis, 600 euros nous ont été versés. Cet argent était initialement dédié au logement sur place. Cependant, via le site [Couchsurfing](#), un couple bruxellois a accepté avec générosité de nous loger pendant ces trois semaines de stage.

### Budget

Transport	250€
Alimentation	300€
Logement	0€
Autres	50€
<b>TOTAL</b>	<b>600€</b>

Après avoir établi les enjeux logistiques de notre voyage, nous nous sommes attelées à supposer des problématiques afin d'insérer le projet dans des thématiques plus globales. Le principal obstacle durant la préparation en amont de notre rapport tenait à un [manque d'informations autour de l'étude SAULE](#).

Ainsi, notre priorité a été la prise de contact auprès des partenaires de l'étude. Nous nous sommes pressées de rechercher tous les contacts nécessaires même si la tâche s'est avérée partiellement infructueuse. Cette [prise de contact](#) a représenté à elle seule, une étape assez difficile à franchir. Cela s'explique tant par un manque d'accès aux informations concernant les partenaires prenant part à l'étude, que par nos ambitions demeurant pour le moins ambiguës.

Au fil des semaines, après quelques recherches sur la toile et certains mails sans réponses, nous avons pu remonter jusqu'à la coordonnatrice de l'étude. Cette dernière nous a fait part de ses préoccupations au regard de la finalité de notre rapport de recherche. Elle nous a également dévoilé que l'étude avait d'ores et déjà suscité un certain engouement auprès de scientifiques et chercheurs, du fait de la popularité de cette thématique. Il a ainsi fallu [convaincre nos destinataires](#) que l'objet de notre étude était singulier en mettant en exergue nos motivations. L'objet même de notre enquête s'apparentait davantage à un compte rendu exhaustif sur la situation actuelle du projet et les problématiques qu'il engendre plutôt qu'une collaboration effective avec les partenaires pour développer le projet.



## Une fois sur place

### UN DEFI ECOLOGIQUE

Deux d'entre nous ont eu le désir de se rendre à vélo à Bruxelles depuis Roquette, un village du nord de la France. 180 kilomètres ont été réalisés avec deux arrêts dans les villes de Courtrai et Gand. Ces trois jours de vélo nous ont permis de découvrir les paysages de la Belgique rurale ainsi que les différentes morphologies de bâti des villes belges. A Bruxelles nous avons ainsi pu nous déplacer uniquement en vélo, ce qui nous a permis de ne rien dépenser en transport sur place.

La première semaine fut consacrée à des recherches sur le contexte bruxellois, notamment sur la crise du logement, les difficultés d'urbanisme, la forte demande pour une meilleure alimentation ou encore sur les contraintes juridiques. Nous avons par la suite rencontré des acteurs du projet SAULE, mais aussi des personnes ayant un lien avec l'agriculture urbaine comme un apiculteur urbain, un paysagiste ou encore des habitants, des coopérateurs de la ferme... Ces rencontres ont été très enrichissantes et nous ont permis d'orienter la conception de notre rapport final.

La plus grosse difficulté a été de pouvoir rencontrer des personnes du cabinet ERU, meneurs de l'étude SAULE. Leurs emplois du temps très chargés ne nous laissaient peu de choix, et il nous a fallu insister pour obtenir des informations.

Bruxelles respire le multiculturalisme. Dans notre rue, quartier Saint-Gilles, les petits bars portugais accolés les uns aux autres font entendre des cris de joie et des rires d'hommes. Au quatrième étage d'un immeuble près de là, Stéphane et Laetitia, nous accueillent dans la petite mansarde où nous allons passer les trois prochaines semaines. La simplicité et la bienveillance règnent dans l'appartement. Leur porte et leur cœur sont toujours ouverts aux étrangers qu'ils accueillent régulièrement sans rien attendre en retour. Leur philosophie du partage, bien éloignée de l'individualisme qui sévit dans nos sociétés est une réelle leçon de vie.



# ROAD TRIP EN VELO

8h30 Roquetteiro, Nord de Lille

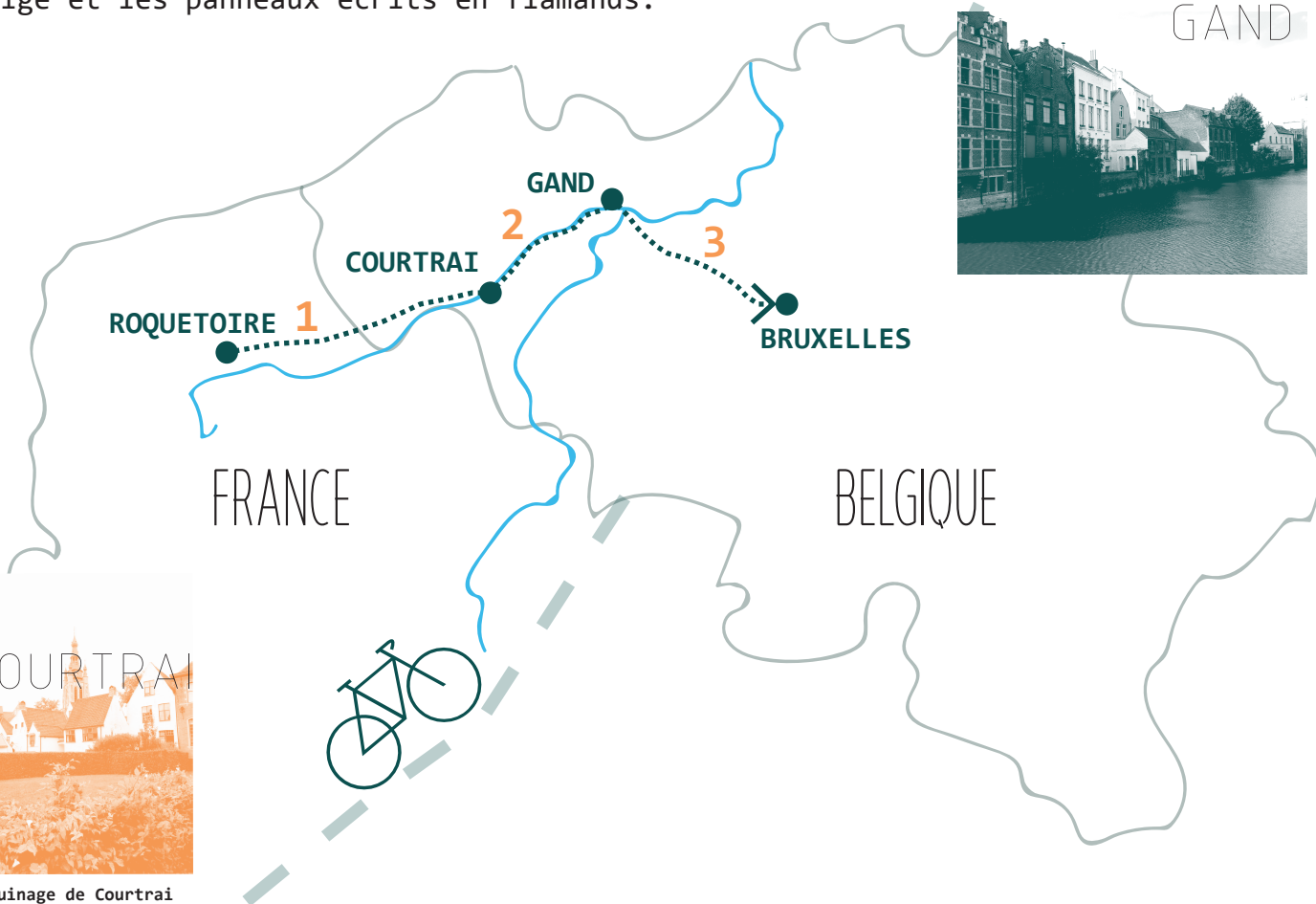
Les sacoches bien attachées aux vélos, nous nous élançons sur les chemins à travers les champs de pommes de terre et de blé. Le paysage est linéaire et vaste et les tracteurs sont les seuls véhicules à moteurs que nous rencontrons. Parfois nous marquons une pause près d'une ferme pour reprendre des forces et éveiller nos sens. La France rurale s'efface à mesure que nous franchissons la frontière belge et les panneaux écrits en flamands.

## ITINERAIRE

**1** mercredi 14 août  
Roquetteiro - Courtrai  
80 km

**2** jeudi 15 août  
Courtrai - Gand  
46 km

**3** vendredi 16 août  
Gand - Bruxelles  
56 km



Béguinage de Courtrai



Pause ravitaillement au coeur des Flandres

Nous rencontrons d'imposantes exploitations et des fermes plus modestes, où les canidés hurlent à la mort à notre passage. Nous sommes accueillies par Barbara pour notre première escale à Courtrai, une petite ville belge près de la frontière, connue pour son béguinage.

A mesure que nous nous enfonçons dans le pays, les pistes cyclables deviennent plus nombreuses et agréables.



02

RAPPORT DE  
RECHERCHE







## AVRIL

Envoi de la candidature



## MAI

Préparation logistique de la mission : logement, transports, budget, contact avec les acteurs locaux



## JUIN

Définition d'un plan et d'une problématique, lectures et sélection d'ouvrages



## JUILLET



## AOÛT

Départ à Bruxelles et enquête sur le terrain : rencontre des acteurs locaux, travail de recherche, rédaction du rapport



## SEPTEMBRE

Finalisation et remise du rapport



## OCTOBRE

Forum 2019 d'Urbanistes Du Monde au Palais du Luxembourg à Paris

# ACTEURS DU PROJET

---



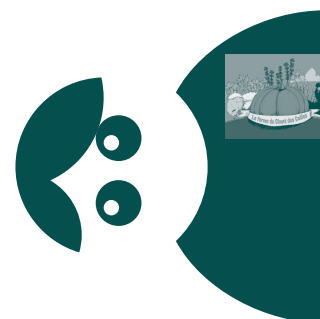
## AGENCE ALTER

Active depuis 1995, l'Agence ALTER est une ASBL (Association Sans But Lucratif) indépendante qui propose ses compétences en termes de services d'informations, de recherche-action sur les politiques publiques et sociales. Elle apporte notamment une expertise en matière d'**information** et de **communication** autour du projet SAULE.



## UCLouvain – LOCI

L'UCLouvain intègre depuis 2010 la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme (LOCI). Cette université belge francophone agit au niveau du projet SAULE à travers différents **travaux de recherches** et de **participations** avec le thème de l'urbanisme comme sujet principal. Elle nourrit la réflexion sur des projets en contribuant notamment à un concours d'idée sur le thème « paysage et densification ».



## LA FERME DU CHANT DES CAILLES

La Ferme du Chant des Cailles est un projet d'agriculture urbaine, participative et écologique situé au coeur d'une cité jardin. C'est le lieu même d'**expérimentation** du projet SAULE, avec Laurence Lewalle comme chargée de projet. Le lieu rassemble des **projets citoyens et professionnels** avec comme objectif de rendre l'alimentation durable accessible à tous.



## AGENCE ERU

Depuis près de 40 ans, ce centre d'Etudes et de Recherches Urbaines bruxellois est spécialisé en **urbanisme opérationnel et durable**. Il est reconnu pour l'originalité de ses méthodes de conception, d'animation et de programmation au bénéfice des habitants avec des projets reposant sur une connaissance fine du territoire et une méthode participative. Marie Demanet historienne et urbaniste au sein de l'agence, qui nous a épaulé dans notre recherche, agit en temps que coordinatrice en faisant le lien entre tous les partenaires du projet.

# INTRODUCTION

L'agriculture urbaine est une réalité polymorphe. Cela s'explique à la fois par le fait qu'elle vise à concilier des enjeux de durabilité variés, et qu'elle adopte des schémas fonctionnels différenciés. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a toutefois donné une définition qui fait consensus. L'agriculture urbaine et périurbaine consiste à "cultiver des plantes et à élever des animaux à l'intérieur et aux alentours des villes". Cette activité permet à terme de fournir des produits alimentaires de différentes cultures, d'espèces animales, ainsi que des produits non alimentaires comme la production d'herbes aromatiques et médicinales.



Projet d'agriculture urbaine de la Ferme du Chant des Cailles (photo prise par l'équipe)

Plusieurs typologies de cultures peuvent correspondre à cette définition générale de l'agriculture urbaine. Ce qui interpelle néanmoins dans le corps de cette définition demeure le périmètre enclin à accueillir de tels projets. Il est essentiel d'entrevoir les interdépendances spatiales naissantes entre villes et campagnes : réalité contraire difficile à imaginer et pourtant déterminante afin de créer l'urbanisme de demain. En effet, l'agriculture urbaine tend à devenir bien plus qu'une simple manière de produire et cultiver les fruits de la terre, se transformant en un élément structurant dans notre manière d'habiter les villes. Changer notre rapport à la ville à travers l'agriculture urbaine nous permettrait d'envisager des solutions viables aux crises alimentaire, foncière, et climatique.

En effet, la population croissante, principalement en milieu urbain, et les déplacements de réfugiés

climatiques, entraîneront dans les villes une forte pression sur la demande en nourriture et en logement, accentuée par les dérèglements climatiques. Ce sont autant de signaux d'alerte qui invitent tous ceux qui sont désireux d'habiter la terre de manière plus respectueuse à chercher des solutions concrètes.



La capitale Belge a vu naître ces dernières années de nouveaux modèles de production alimentaire tels que des potagers, fermes urbaines, exploitations communautaires avec le développement de points de vente et de lieux de restauration participatif. Ces initiatives locales, qui s'inscrivent partout en Europe, expriment un nouveau besoin de se détacher d'une mondialisation des échanges commerciaux, et d'améliorer la résilience\* du système alimentaire, en mettant en valeur les productions locales. Mettre fin aux aberrations du système alimentaire actuel comme l'appauvrissement et la pollution des sols et de l'eau, le gaspillage, ou encore la surproduction s'inscrit dans un mouvement de revendications pour une alimentation locale de meilleure qualité.



Le Gouvernement Bruxellois à mis en place en 2015 la stratégie «GoodFood» une politique publique volontariste visant à «mieux produire» et «mieux manger».

Il s'agit de mettre en place une nouvelle culture alimentaire, d'augmenter les produits locaux et de sensibiliser les citoyens. Cette politique pourrait également permettre de réfléchir à de nouveaux systèmes alimentaires pour les villes de demain.

\*selon les projections démographiques publiées par le Bureau Fédéral du Plan et Statistics Belgium

\*\*résilience = capacité pour un système à s'adapter à des changements plus ou moins brusque en conservant ses fonctions essentielles.



Mais malgré l'essor florissant de l'agriculture urbaine, la rareté des terres cultivables et des terrains à bâtir anime la confrontation entre habitat et agriculture, dans le contexte d'une crise du logement aiguë. Bruxelles a connu dans les années 1990 un boom démographique qui a engendré très rapidement une saturation du marché immobilier. Entre 2015 et 2021, la Région de Bruxelles-Capitale connaîtra une croissance de sa population de plus de 100 000 individus, soit 10 000 habitants par an\*\*. Du fait de la rareté des terrains en centre-ville, la Région connaît une artificialisation du sol massive en périphérie pour faire face à la demande de logement, notamment de logements sociaux. En parallèle, Bruxelles-Capitale souffre d'un nombre important de logements vacants, ce qui crée une réelle incohérence avec la politique actuelle d'aménagement du territoire. La production de logements sociaux conciliés avec le maintien d'une terre agricole fertile est l'enjeu même de l'étude SAULE, que nous avons choisi comme sujet de recherche.



Illustration du projet SAULE  
(<http://www.chantdescailles.be/saule/>)

En effet, l'étude SAULE (Symbiose Agriculture Urbaine Logement Écosystème) a l'ambition de répondre à la problématique du maintien de la ferme du Chant des Cailles tout en envisageant des alternatives concernant la conception de logements sociaux sur la même parcelle. Projet de co-création, son objectif est de réfléchir aux liens possibles entre les projets d'agriculture et de nouveaux logements en réunissant des citoyens, des professionnels de l'agriculture urbaine, des spécialistes et des urbanistes. L'étude a été mise en place à la suite de l'annonce de la construction de 70 logements sociaux par le gouvernement en décembre 2013, sur le terrain de la ferme. Une procédure d'appel

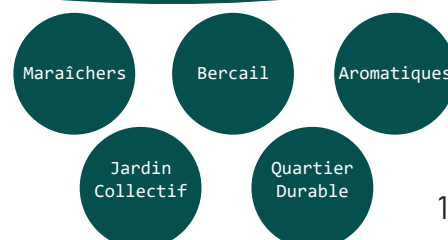
d'offre a été lancée en 2016. Dans le même temps, à proximité les activités de la Ferme du Chant des Cailles se développaient. Très vite il est apparu impossible aux habitants qu'un projet immobilier vienne mettre fin à cette activité durable et écologique. Cette contestation habitante a pris tout son sens lorsque la ministre de l'environnement, Céline Frémault a décidé de figer le projet en juillet 2017 pour une durée de trois ans, le temps que l'étude SAULE soit réalisée.

Localisation de la Ferme du Chant des Cailles :



La Ferme du Chant des Cailles est située au sud-est de la Région Bruxelles Capitale, dans la commune de Watermael-Boitsfort. Elle est implantée au cœur de la cité-jardin du Logis-Floréal. Aujourd'hui classée, cette cité composée en grande partie de logements sociaux, se démarque par son caractère coloré et verdoyant inspiré du style cottage anglais. Watermael est la commune la plus verte de la région bruxelloise, avec une grande partie du sud de la commune occupée par la forêt de Soignes. Ce patrimoine naturel, essentiel au maillage vert et bleu de la région, se complète par d'autres importantes zones vertes et jardins privés distinguant Watermael comme la commune la moins densément peuplée de la région.

Sur le site la Ferme est divisée en 5 pôles :



L'étude envisage alors de réfléchir aux tensions et solutions d'interactions entre les projets d'agriculture et de logement en milieu urbain afin de maintenir la Ferme du Chant des Cailles.

L'intérêt de ce projet sur le devenir de l'agriculture urbaine réside dans la manière de penser la conciliation agriculture/ logement malgré les nombreux obstacles juridiques, environnementaux et sociaux actuels. Il ne s'agit donc pas de penser la nature dans la ville ou le quartier mais à l'inverse de penser le quartier dans la nature et de générer une symbiose entre ces deux espaces longtemps opposés. L'agriculture urbaine est par excellence une activité multiscale avec une pluralité d'acteurs qui oblige à réfléchir à une nouvelle gouvernance pour répondre aux besoins alimentaires des zones urbanisées et aux besoins en matière de logement.

Ainsi, nous nous poserons la question suivante :

“ EN QUOI L'AGRICULTURE URBAINE PEUT-ELLE ÊTRE AMENÉE À DEVENIR UN ÉLÉMENT STRUCTURANT DES NOUVELLES FORMES D'HABITER DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU LOGEMENT ? ”

Après quelques coups de pédales, le calme se fait sentir et les petites maisons de briques alignées se multiplient. Sur la gauche un champ de trois hectares se découvre entre les feuilles des arbres humides.

C'est le marché du dimanche à la Ferme du Chant des Cailles.

Sous un chapiteau à la construction douteuse, cinq personnes s'activent à servir les nombreux clients qui se pressent sur le comptoir. « Il y a un grand engouement pour la ferme, j'ai attendu deux ans pour pouvoir participer au jardin collectif » nous raconte une habitante du quartier. Tous sont convaincus de la nécessité du projet et espèrent que le terrain pourra à terme conserver son usage.

# 1.

Les enjeux de la métamorphose des villes par l'agriculture urbaine

**D**élaissée au profit de problématiques contemporaines, la relation ville/campagne est devenue un oxymoron au détriment d'une réalité. Pourtant aujourd'hui, les défis contemporains appellent à renouer cette relation pour surmonter les enjeux liés à l'alimentation, à la durabilité des systèmes de production, à l'urgence climatique, voire même à la lutte contre les inégalités sociales et à l'absence de cohésion sociale. Afin d'entrevoir les projets d'agriculture urbaine comme des éléments structurants des nouvelles formes d'habiter, il conviendrait de changer la conception de la fabrique de la ville et dans ce sens, il serait nécessaire d'attribuer un statut propre à l'agriculture urbaine et à la multiplicité des projets qu'elle recoupe.

Changer la manière de concevoir l'aménagement du territoire est essentiel pour accompagner la transition vers un système alimentaire raisonné et voir fleurir un peu partout dans le paysage des fermes urbaines, potagers et jardins collectifs. Quant aux enjeux avancés, ces derniers sont à la fois liés à la conception d'une architecture conciliable avec les exploitations agricoles, qu'à la réorganisation polycentrique du "mille feuille" administratif et territorial.

## A. LES VECTEURS D'UN NOUVEAU PAYSAGE URBAIN

LA CITÉ-JARDIN,  
UN MODÈLE INSPIRANT

Les architectes et urbanistes ont beaucoup réfléchi à la conception d'une architecture en lien étroit avec la production alimentaire. Des projets utopiques architecturaux de fermes-villes ont été conçus et ce, dès le XVIIème siècle. Ebenezer Howard a joué, à ce sujet un rôle important en imaginant les "villes jardins" en 1898. En effet, ce projet aux valeurs paysagères fortes intégrait l'idée d'une ceinture agricole afin de favoriser un rapport symbiotique entre ville et campagne.

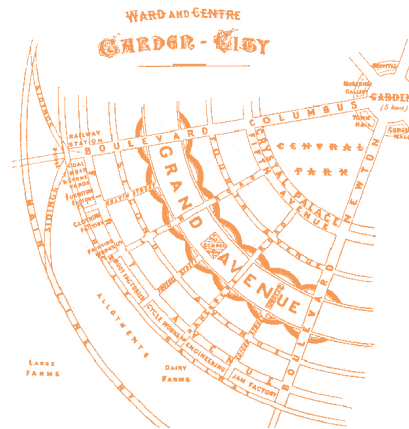


Diagramme d'un quartier de la ville-jardin d'Ebenezer Howard. Extrait du livre : Ebenezer Howard, Garden Cities of Tomorrow, S. Sonnenschein & Co. Ltd, London, 1902

La parcelle de terrain sur laquelle se situe le projet SAULE à Bruxelles est directement rattachée à une des plus grandes Cités-jardins d'Europe, le Logis Floréal. D'environ 80 hectares, elle a eu, dès son origine, pour vocation d'être une cité nourricière, avec de nombreux arbres fruitiers, mais aussi des espaces extérieurs dédiés aux potagers. Un nouveau plan de gestion des espaces verts est d'ailleurs en cours afin de remettre en valeur le caractère nourricier du site.

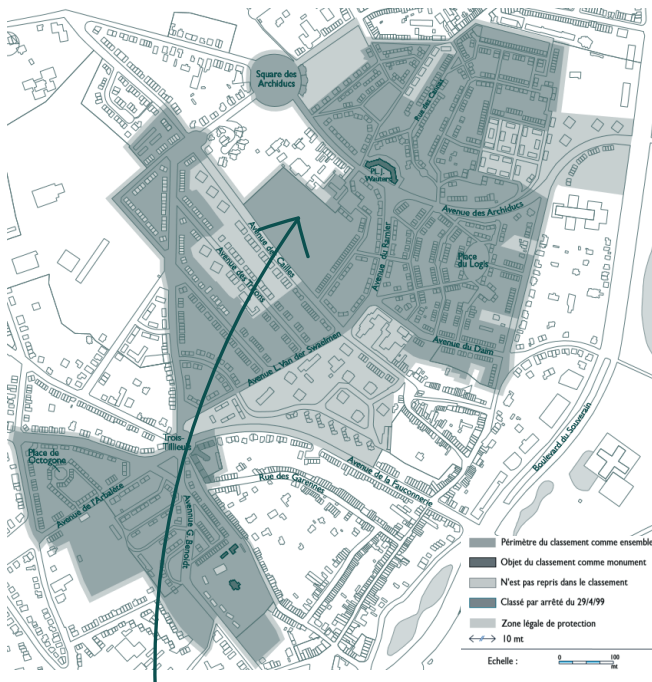


Cueillette des Pommes à la cité-jardin - Le Logis-Floréal, 1940 (aut., E., Liesens, L., Cités-Jardins 1920-1940, AAM éditions, février 1994)



Bien que dépassée par de nouveaux critères environnementaux et sociaux, la Cité-jardin, pensée un siècle auparavant pour faire face au progressisme industriel, reste un modèle inspirant. En effet, les Cités-jardins avaient des objectifs en partie similaires à ceux des nouveaux quartiers durables : répondre à la crise du logement, améliorer le rapport des habitants avec la nature et le paysage, favoriser les projets communautaires, ou encore la mixité fonctionnelle.

### LE LOGIS-FLORÉAL UN SITE CLASSÉ



La Ferme du Chant des Cailles

Carnet Les cités-jardins, Le Logis et Floréal, Laure Eggerix et Yves Hanosset, p.21

La potentielle construction de 70 logements sociaux sur le terrain de la ferme du Chant des Cailles sera fortement liée à la Cité-jardin du Logis Floréal. En effet, le site de la ferme est classé au patrimoine depuis le 15 février 2001, ce qui implique un droit de regard des experts de la Commission Royale des monuments et des sites sur les nouvelles constructions. Le futur projet devra ainsi être novateur sans pour autant déroger aux principes architecturaux du modèle des Cités-jardins. Une contrainte en partie favorable, au vu de l'importance accordée aux espaces extérieurs dans ces projets, qui aurait de ce fait un impact positif sur l'intégration de l'agriculture urbaine au logement. La difficulté inhérente à la conception concerne moins le classement du site que les visions contradictoires du Logis Floréal, du bailleur social historique de la cité jardin et de la SLRB

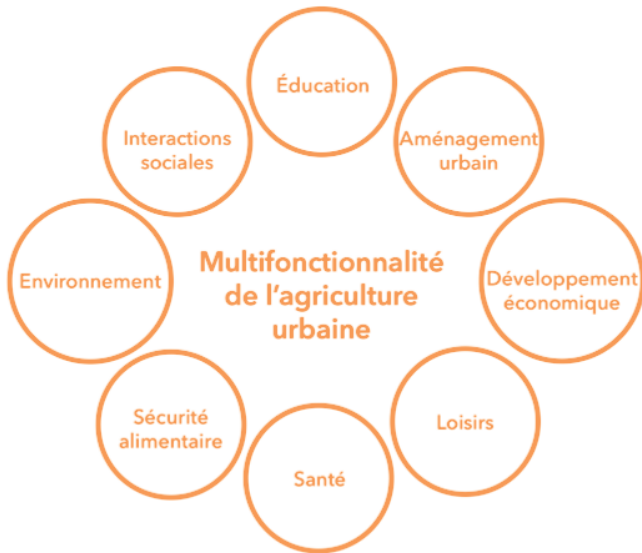
(Société du Logement de la Région de Bruxelles), l'organisme d'intérêt public qui fait l'intermédiaire sur le projet. Ainsi les idées proposées afin d'ouvrir les logements sur la ferme comme par exemple la suppression d'emprise pour jardin, la création d'un escalier extérieur, ou encore de logements en bois avec toitures font débat en raison de contraintes financières, parfois incomprises par les acteurs du projet.

Il est également prévu d'intégrer au projet une forte dimension sociale, ce qui rejoint les principes de conception des Cités-jardins. En effet, pour Howard, si l'agriculture devait servir à nourrir les habitants de la ville, elle devait aussi permettre la création d'une communauté solidaire, comme le fait à présent la ferme du Chant des Cailles.

### MISE EN VALEUR DU LIEN SOCIAL

Le concept d'Howard visait par exemple la création de cités à la gouvernance autonome, fonctionnant grâce à des coopératives d'habitants. Ce type d'habitat est à nouveau recherché car il permet l'épanouissement de la vie sociale des résidents à travers les espaces communs. A l'époque, la majorité des logements de la Cité-jardin étaient loués aux membres des coopératives qui possédaient collectivement le sol. Cette pratique, qui, d'une part, réduit la spéculation immobilière, la hausse des loyers et les inégalités d'accès au logement, permet également l'adhésion à un projet commun pour les habitants.

Aujourd'hui, la Cité-jardin du Logis Floréal ne fonctionne plus comme une coopérative habitante, mais la ferme du Chant des Cailles entend bien reprendre cette fonction sociale en créant un nouvel espace de centralité de quartier. Du fait d'un manque d'espace public sur la commune, ce lieu dédié principalement à l'agriculture permettra de recréer du lien entre les habitants. Une agriculture nourricière intégrée dans la conception d'un quartier favoriserait l'éclosion d'un système écologique socialement plus juste et économiquement viable tout en permettant la mixité sociale et l'intégration des



Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine (Duchemin, Wegmuller et Legault, 2009)

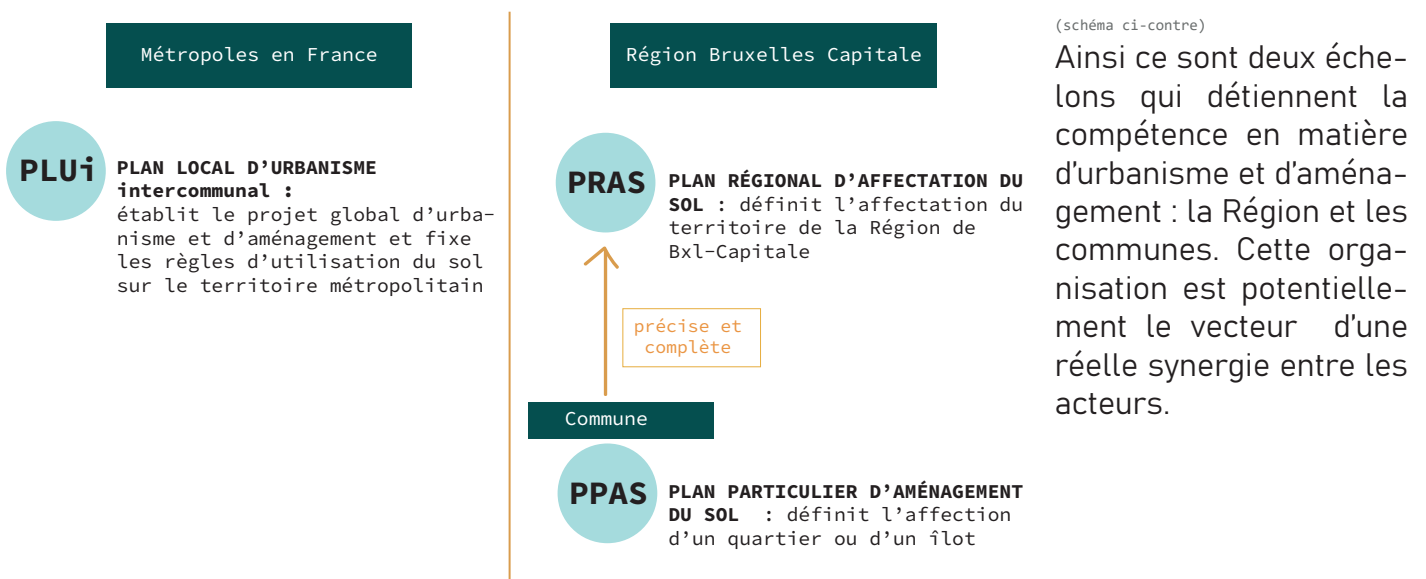
En effet, l'agriculture urbaine est porteuse de valeurs qui vont bien plus loin que l'agriculture conventionnelle. Elle permettrait ainsi à elle seule de penser l'aménagement d'un quartier, avec des effets positifs sur l'éducation, les interactions sociales, les loisirs, l'économie ou encore la biodiversité... Duchemin, Wegmuller et Legault (2010) parlent de « multifonctionnalité » de l'agriculture urbaine, en tant que solution à la fois environnementale, sociale et économique aux problèmes urbains.

Une « multifonctionnalité » qui fait la force du projet SAULE, et que les acteurs tentent de faire entendre aux décideurs politiques pour sauvegarder la ferme. En effet, la participation au niveau local entre les habitants et les meneurs de projets doit être soutenue par une forte coopération des acteurs institutionnels afin de permettre aux projets d'agriculture urbaine d'exister et de se développer. Une coopération qui se révèle être délicate du fait de la complexité de l'organisation territoriale.

populations les plus démunies. Une problématique au coeur de l'étude SAULE en raison de la forte population précarisée qui habite à proximité de la ferme du fait d'un nombre élevé de logements sociaux sur la commune.

## REPENSER L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE TERRITORIALE

La manière de penser l'organisation administrative comme un « emboîtement des échelles » n'est plus cohérente. Afin de multiplier les projets d'agriculture urbaine, il convient de créer une coopération concrète entre les échelons et ainsi repenser l'organisation de manière polycentrique. Au niveau des collectivités territoriales, la France connaît un enchevêtrement d'échelons et de compétences qui rend difficile toute action concertée en matière d'aménagement du territoire. C'est le cas également de Bruxelles où à l'instar du "millefeuille" territorial français l'on parle de "lasagne" territoriale.





Il serait aisé de penser qu'une telle organisation faciliterait la création de projets d'agriculture urbaine sur le territoire des communes, pourtant la réalité semble tout autre. Sur le terrain de la Ferme du Chant des Cailles il n'existe pas de PPAS à l'heure actuelle. Le seul document de planification qui localise et régleme-nte le terrain est le PRAS qui le classe en "zone d'habitat" (à prédominance résidentielle). Le PPAS pourrait ainsi préciser l'affectation de la parcelle afin de mieux définir l'activité pratiquée sur le site, puisque le PRAS n'a pas cette fonction. Toutefois, dès lors qu'il est adopté, il est difficile de pouvoir le modifier ou de l'abroger. Le principal inconvénient réside dans le manque d'adaptation d'un tel document en cas d'évolution de l'activité. De plus, la Région s'oppose parfois à ces PPAS qui doivent respecter le PRAS. Les communes demeurant sous la tutelle de la Région, elles ne peuvent décider par elles même de l'élaboration d'un tel document. Ainsi l'étude SAULE reste dubitative quant à l'élaboration de ce document de planification sur le terrain de la Ferme du Chant des Cailles au regard des inconvénients que cela entraînerait.

Par conséquent, il existe un écart entre la pratique et la théorie. Certes, il semble exister un lien dans la conception du territoire entre les

communes et la Région, toutefois cette dernière laisse peu de libertés aux communes dans ce domaine puisque le PRAS contraint largement l'élaboration de PPAS. De plus, les difficultés autour de la modification du PPAS freinent les acteurs dans cette démarche.

Le modèle de faire la ville existant tend à être remis en question par l'agriculture urbaine en termes d'architecture, de cohésion sociale, et de planification urbaine. Paradoxalement, il n'existe toujours pas de consensus sur la notion même d'agriculture urbaine. Il serait ainsi louable de s'intéresser aux définitions et aux statuts que les juristes et les urbanistes proposent

## B. LA RECONNAISSANCE D'UNE DÉFINITION PROPRE

### UNE PLURALITÉ DE DÉFINITIONS

---

De nombreux spécialistes ont tenté de donner une définition propre à l'agriculture urbaine tant ses facettes sont complexes. Toutefois, des caractéristiques communes sont généralement mentionnées dans ces définitions, telles que :

- La localisation (en zone dense, périurbaine ou rurale)
- Le type de production (hors sols, pleine terre, vertical)
- Les activités (production agricole, transformation, distribution)
- La gouvernance (acteurs professionnels ou non, société civile)
- La relation fonctionnelle agriculture-urbain (foncier, d'emploi, de paysage, de ressources, dans des logiques de complémentarité ou de compétition)

Les multiples définitions s'opposent et se complètent et font apparaître une grande diversité d'activités. Cela permet à l'agriculture urbaine d'être présente sous une grande diversité de formes dans l'écosystème urbain.

Cependant pour envisager son développement, il est nécessaire de comprendre ces nombreuses définitions, au risque d'occulter certains projets. L'enjeu de la crédibilité de l'agriculture urbaine en dépend.

En 2018, dans le cadre du projet SAULE, l'université UCLouvain a entrepris un travail de recherche pour recenser les différentes formes d'agricultures "non conventionnelles" de la métropole Bruxelloise. Présentes en zones denses, périurbaines ou plus rurales, ces productions se sont révélées très diverses. La Ferme Du Chant des Cailles qui apparaît être un des modèles d'agriculture urbaine les plus avancés à Bruxelles, regroupe par exemple un grand nombre d'activités : "jardin communautaire, collectif, partagé, pédagogique et productif". Mais il n'existe pas deux modèles similaires. Ces agricultures, non conventionnelles, non répertoriées pour la plupart, pour des raisons de subvention ou de zonage, ont rendu ce travail minutieux et encore incomplet. Le constat est toutefois sans appel : avec 485 lieux de production d'agriculture non conventionnelle, ces nouvelles formes d'agriculture sont déjà entrain de dessiner la métropole de demain et les nouveaux paysages de la transition bruxelloise.

Pourtant il est encore difficile aujourd'hui de répertorier et de classifier tous les types d'agriculture urbaine qui existent à Bruxelles. Comprendre ces dynamiques locales est cependant nécessaire pour que le monde économique et les organismes publics puissent les intégrer à un développement territorial cohérent.

« Les fermes urbaines à vocation productive cherchent un statut pour s'installer dans nos villes. »

cf. article La France agricole

#### QUID DU STATUT JURIDIQUE DE L'AGRICULTURE URBAINE ?

---

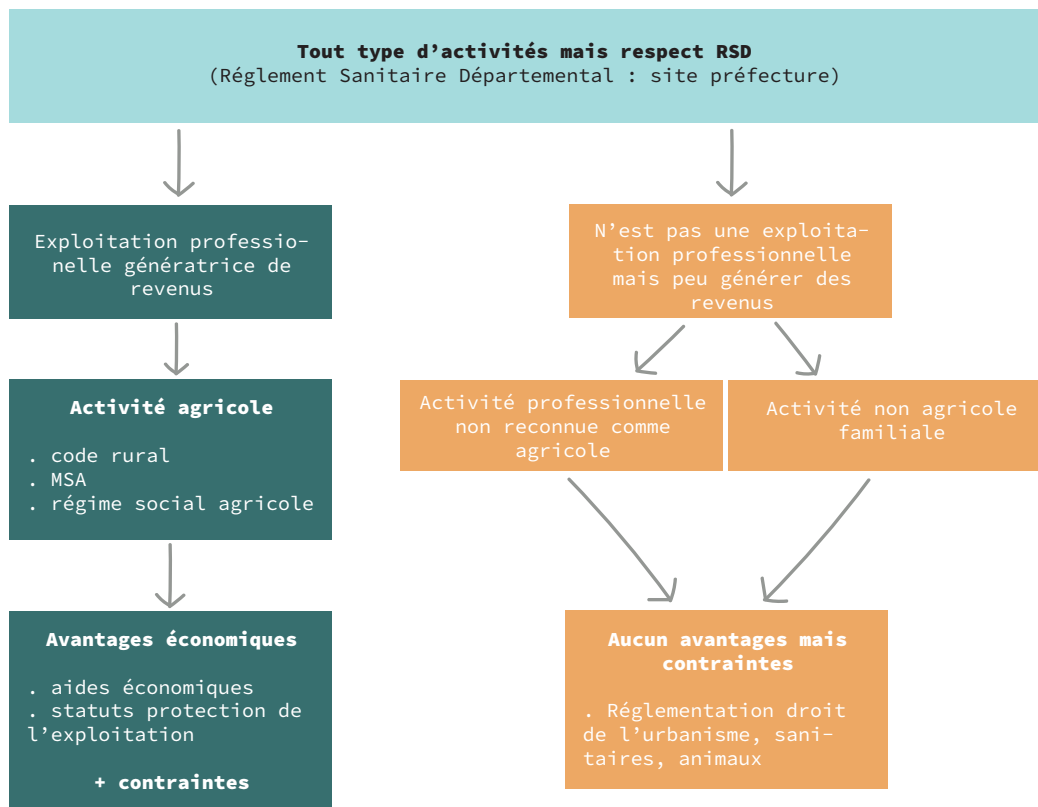
En droit, les critères de définition de l'activité agricole ne sont pas liés au lieu où l'activité s'exerce (urbain, rural), ni au type de support à la différence des définitions exposées précédemment. Toutefois, pour caractériser une activité professionnelle agricole, cette dernière doit générer du profit. C'est ce critère du bénéfice engendré par l'activité qui a été posé par la jurisprudence (Cass. civ. 3ème, 28 septembre 2011). En l'absence de ce critère, l'activité sera considérée comme « familiale » et non pas agricole. Par exemple, un potager familial sur toit n'est pas considéré comme de l'agriculture à proprement parlé.

Le label « Agriculture biologique » est refusé aux productions sans lien avec le sol. ( Règl. (UE) n°2018/848, 30 mai 2018, considérant 28)

#### QUID DU STATUT DES AGRICULTEURS ET FUTURS AGRICULTEURS ?

---

Le projet SAULE met en exergue cette problématique. Alors que la Région bruxelloise fournit un nombre important d'aides à l'investissement (exemple d'aides) pour les entreprises, tout ce qui concerne la production agricole n'est pas éligible pour ces aides. Les projets d'agriculture urbaine sont donc pénalisés par rapport aux autres entreprises de la Région mais également par rapport aux agriculteurs conventionnels qui eux sont éligibles aux aides de la PAC.



## QUID DES CONTRATS COUVRANT LES TERRAINS ÉLIGIBLES AUX PROJETS D'AGRICULTURE URBAINE?

Enfin, concernant les contrats qui entourent les terrains agricoles, l'étude urbanistique et juridique a mis en relief les nombreuses difficultés communes aux projets d'agriculture urbaine et plus spécialement à la Ferme du Chant des Cailles. Lorsqu'un PPAS ou un projet immobilier de logements sociaux sont conciliés à des terrains où une activité agricole est pratiquée, les occupants ont beaucoup de difficulté pour préserver leurs espaces de production. Cela s'explique notamment par le poids démesuré des promoteurs immobiliers dans l'aménagement des territoires.

La Ferme du Chant des Cailles souffre de contrats d'occupation précaires. Ce type de contrat permet au Logis Floréal, propriétaire du terrain, de pouvoir disposer à tout moment des lieux pour y développer du logement. La conclusion d'un tel contrat s'explique par le fait que l'activité sur le site de la ferme n'est pas ou mal définie juridiquement. Il n'existe donc pas de protection équivalente à celle prévue au bail à ferme qui protège les agriculteurs en zone

agricole. De plus, les investissements pour ancrer dans la durée les activités de la ferme sont trop importants juridiquement et économiquement et les résultats sont très incertains, voire insuffisants.

Afin de faciliter l'exploitation agricole des terrains disponibles en Région bruxelloise, des solutions ont été proposées. La première consiste en une recherche juridique visant à établir des contrats-type grâce à l'analyse des pratiques contractuelles existantes à Bruxelles. Et la deuxième est la mise à disposition d'un guide pratique qui recense des arguments étayés par une réglementation et de la jurisprudence afin d'accompagner les porteurs de projets dans l'agriculture urbaine.



# FOCUS

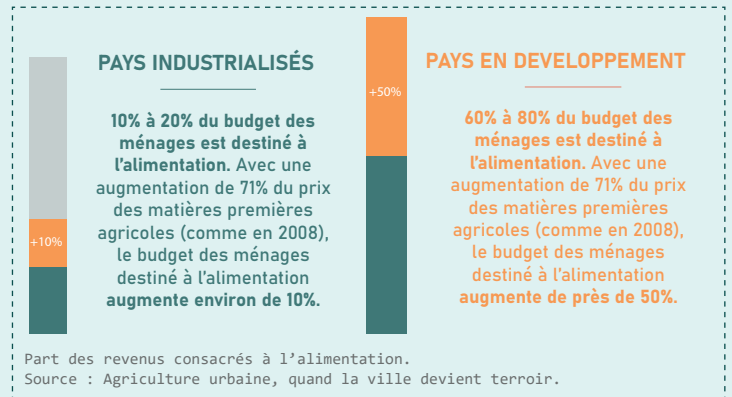
## L'agriculture urbaine dans le monde : les différences du nord au sud

Les projets d'agriculture urbaine se développent avec une forte croissance dans le monde. D'après la FAO, l'agriculture urbaine est pratiquée aujourd'hui par 800 millions de personnes. Bien que la vitesse de son développement dépende d'un contexte environnemental, politique, économique, alimentaire ou encore social, dans les pays industrialisés et dans les pays en développement, l'agriculture urbaine présente majoritairement des fonctions qui diffèrent.

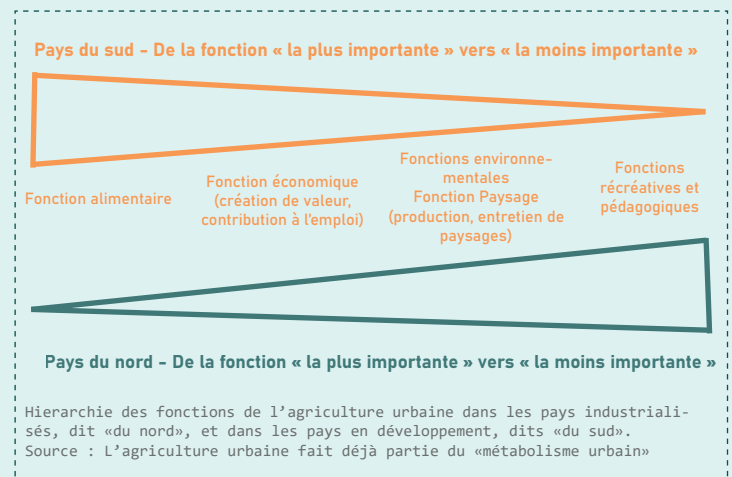
Si dans les pays industrialisés dit « du nord », l'agriculture urbaine est considérée pour ses fonctions paysagères et récréatives et présentée comme telle par les médias et les pouvoirs publics, dans de nombreux pays du sud, elle naît pour répondre à des crises, en tant que moyen de survie face à l'insécurité alimentaire.

La crise alimentaire de Cuba dans les années 1990 est l'exemple le plus révélateur. Pour faire face à la chute du bloc soviétique et aux restrictions de denrées alimentaires, les autorités lancent un plan d'autosuffisance, afin de pratiquer l'agroécologie et d'inciter la population à cultiver dans la ville. Vingt ans après cette politique, l'agriculture urbaine fournit 60% de l'alimentation de La Havane. Certains pays qui pratiquent l'agriculture urbaine obtiennent des résultats quantitatifs très prometteurs, mais aussi des retombées positives concernant la création d'emploi, l'intégration ou encore le développement d'interactions sociales. Cependant, elle reste encore dans beaucoup de pays du sud, une activité peu comprise, informelle et même parfois illégale, selon la FAO.

La vulnérabilité et la dépendance aux denrées alimentaires sont les principaux points de divergence entre les pays du nord et du sud. Les ménages des pays en développement consomment entre 60 et 80% de leurs revenus dans l'alimentation, ce qui les rend très vulnérables aux fluctuations des prix des denrées alimentaires.



En revanche, le rôle alimentaire de l'agriculture urbaine est beaucoup moins prononcé dans les pays industrialisés, en raison de l'efficacité des systèmes de distribution, du nombre d'exploitations et d'infrastructures et du niveau de vie des consommateurs.



Cependant, ce constat n'est plus tout à fait vrai du fait de la révolution alimentaire qui est en cours. La forte demande pour une alimentation de meilleure qualité et pour des circuits courts de production a un impact grandissant sur la manière de produire et de consommer des populations du nord. Ainsi, le clivage selon lequel les pays du sud voient l'agriculture urbaine comme une fonction uniquement alimentaire et selon lequel les pays du nord considèrent trop peu cette fonction, tend à s'inverser.

Le changement radical de la fabrique de la ville et la reconnaissance d'une définition unique et d'un statut juridique propre sont les enjeux principaux qu'il faut franchir afin de faire de l'agriculture urbaine un élément structurant des nouvelles formes d'habiter. Toutefois, malgré ces enjeux qui tendent à être surmontés, il existe des obstacles qui pallient à ces défis...

## 2.

### Les limites inhérentes au développement de l'agriculture urbaine

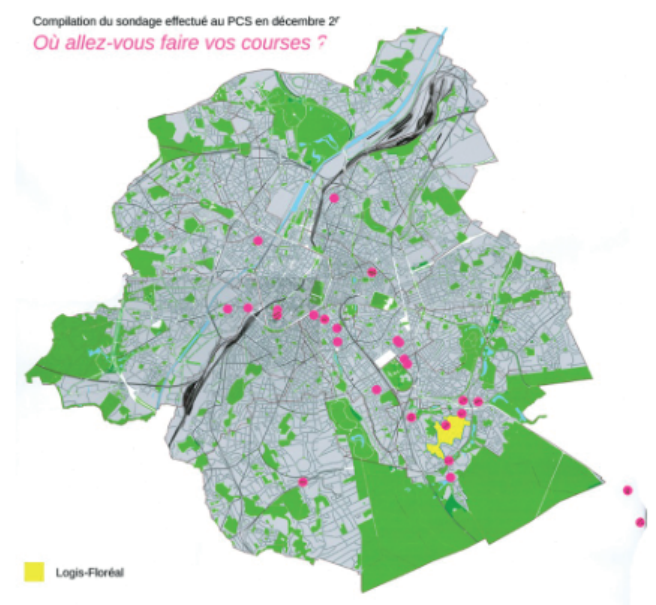
#### A. L'AGRICULTURE URBAINE : ENTRE MANQUE DE VOLONTÉ ET BESOIN DE SENSIBILISATION

##### MIEUX COMPRENDRE LA PLURALITÉ DES POSITIONNEMENTS

**D**évelopper la conscience des populations sur la situation environnementale est un enjeu crucial. L'agriculture urbaine, comme nous l'avons vu précédemment, induit la sensibilisation à des problématiques alimentaires, sociales ou environnementales. Pour cela, il semble important de comprendre davantage l'investissement des populations et ses obstacles. Cette problématique est au cœur du projet de la Ferme du Chant des Cailles. Rassembler un maximum d'habitants autour d'un projet commun comporte parfois des difficultés quant à l'intégration de certaines populations plus précaires ou moins sensibilisées.

En effet, du fait d'un exode urbain important et de la forte présence de logements sociaux sur la commune de Watermaël-Boitsfort, les habitants ont récemment fait face à l'arrivée massive d'une population précarisée. Une tendance qui devrait s'intensifier du fait de la rénovation de 150 logements sociaux supplémentaires au sein de la Cité-jardin du Logis Floréal. A Bruxelles, la demande d'un logement social ne permet que très rarement de choisir un quartier d'installation précis. Ainsi, beaucoup d'habitants ont été contraints de déménager à la Cité-jardin et se retrouvant éloignés de leurs proches et de leurs habitudes. Ils retournent

dès lors régulièrement dans leurs anciens quartiers, notamment pour faire leurs courses dans des magasins davantage adaptés à leurs habitudes alimentaires, ce qui empêche une réelle intégration au sein de leur nouvel espace de vie, et ce malgré le plan de cohésion social et la mise en place d'un réseau citoyen.



Habitudes alimentaires des habitants du quartier  
(<http://www.chantdescailles.be/saule/>)

Pour la plupart de ces habitants, il existe une réelle réticence vis à vis de l'agriculture. Du fait de leur histoire, certains désirent se détacher de la « terre » afin de prétendre à des activités davantage intellectuelles. Ces nouvelles pratiques urbaines ont un écho négatif pour les populations les plus démunies et les moins sensibilisées à l'environnement. Le manque de volonté de la part des habitants à s'intégrer à ces projets, est une problématique à prendre en compte dans la réalisation d'un projet de logement connexe à une activité d'agriculture urbaine.

Mais le manque de volonté sociale n'est pas le seul obstacle humain que les projets d'agriculture urbaine sont susceptibles de rencontrer. En effet, le manque de clairvoyance des politiques et la lenteur administrative en sont un exemple frappant

TYPES DE GESTION	DESCRIPTION
<b>INDIVIDUELLE</b>	culture par un individu ou une famille, souvent sur des espaces adjacents à son logement, dans l'objectif d'utiliser les récoltes pour sa propre consommation
<b>COMMUNAUTAIRE</b>	culture par un individu ou une famille sur des espaces assignés et réglementés par la municipalité ou par un organisme, dans l'objectif d'utiliser les récoltes pour sa propre consommation
<b>COLLECTIVE</b>	culture par un groupe de personnes sur des espaces publics ou privés, dans l'objectif de partager les récoltes et les utiliser pour leur propre consommation
<b>COMMERCIALE</b>	culture par une entreprise ou un organisme, souvent sur des espaces privés, dans l'objectif de commercialiser les récoltes

A Tours (Indre-et-Loire) par exemple, le projet de HLM "Les Jardins perchés", lauréat du Prix habitat, propose un ensemble de 74 logements sociaux associés à une ferme maraîchère. Les concepteurs du projet ont cependant réfléchi à un manque d'utilisation de ces espaces par les habitants, sans coût supplémentaire. "L'échec éventuel du maraîchage a été considéré : il ne doit pas empêcher le fonctionnement de la résidence. Les installations agricoles sont conçues pour être démontables ou convertibles en ateliers d'artistes, ou en restauration en terrasse, par exemple." explique Grégoire Simon, le directeur général de l'office HLM Tours.

Il est également nécessaire de prévoir le mode de gestion de ces espaces. Au Chant des Cailles par exemple, des parcelles collectives et semi collectives sont proposées afin que les habitants ne se retrouvent jamais seuls à cultiver et ne perdent pas leur motivation. Réfléchir à la gouvernance des espaces permettra de définir un projet clair et de favoriser la participation habitante, d'autant plus que ces pratiques agricoles demandent une certaine régularité et une bonne planification.

Les politiques françaises et bruxelloises mettent en avant les méfaits de la crise du logement sur la société au détriment de la crise alimentaire et de l'urgence climatique qui sont des enjeux nécessitant des actions sur le long terme.

Le projet SAULE illustre parfaitement la situation actuelle. En effet, rappelons que le projet est né en 2014 suite à l'annonce d'un projet de constructions menaçant le site de la Ferme du Chant des Cailles. Prise de conscience ou pression politique, toujours est-il que le 13 juillet 2017, le gouvernement bruxellois prend la décision de suspendre le projet de construction de logements jusqu'à la fin de l'étude, au regard de l'essor que prend la Ferme du Chant des Cailles. Afin d'illustrer cette politique axée sur la création de logements, il suffit d'examiner les chiffres recensés concernant l'artificialisation des sols dans ces deux pays, mais également d'observer le manque d'action effective au niveau législatif et réglementaire.

#### Des données et des solutions face à l'artificialisation des sols:

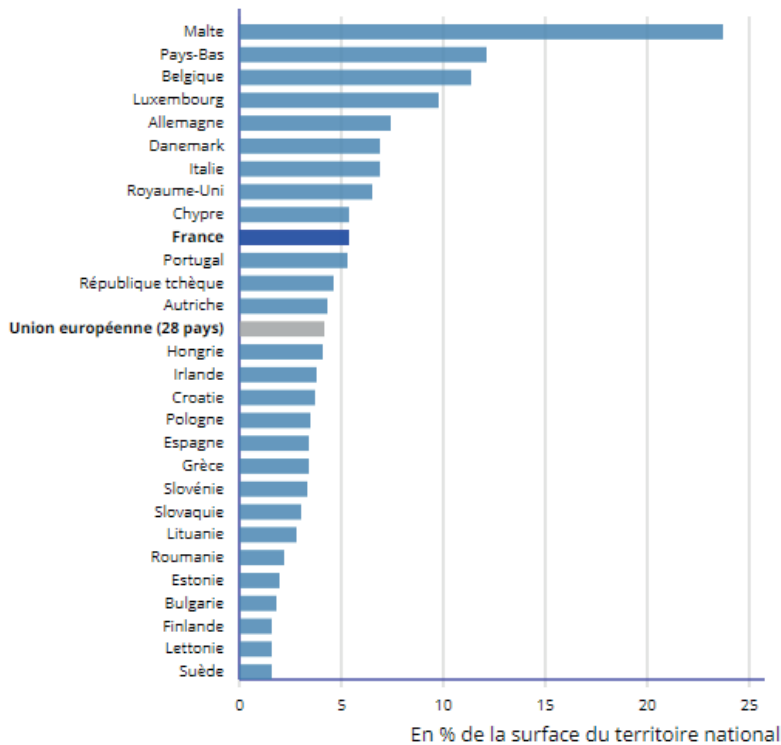
Perdre 200 hectares de terres agricoles par jour c'est perdre l'équivalent d'un département de terres agricoles tous les 10 ans.

Au niveau de l'Union européenne, une stratégie thématique\* en faveur de la protection des sols met en exergue la nécessité d'empêcher toute dégradation supplémentaire des sols

\*La feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources établie en 2011 dispose que, d'ici 2020, les politiques de l'Union européenne doivent prendre en considération leur incidence sur l'utilisation des sols et parvenir à l'objectif « zéro artificialisation nette » en 2050.



## Artificialisation des sols en 2015 dans les pays de l'Union européenne



Malgré ces données statistiques peu valorisantes pour la France, elle est le premier pays européen à prendre un engagement similaire au niveau national.

[un rapport publié le mardi 23 juillet 2019 réalisé par l'organisme France Stratégie a pour but initial de fixer une échéance afin d'atteindre l'objectif de "zéro artificialisation nette des sols". Selon ce rapport atteindre cet objectif dès 2030 nécessiterait de réduire de 70% l'artificialisation brute et de renaturer 5.500 hectares de terres artificialisées par an.]

### Crise du logement ? ou crise de l'accès au logement?

Pourtant le débat autour de la crise du logement est davantage lié à une crise d'accès au logement et à un manque de clairvoyance des politiques publiques dont l'artificialisation n'est pas la solution.

En 2013 la région de Bruxelles-Capitale dénombre entre 15.000 et 30.000 logements vides, dont 80% appartiendraient au secteur privé.

S'il faut urbaniser en périphérie pour offrir des logements décents à ceux qui ne peuvent se loger en ville alors il est impératif de concilier ces enjeux aux projets d'agriculture urbaine et donc de créer sur chaque terrain constructible et fertile une partie réservée à l'agriculture. La crise du logement n'est pas un sujet à traiter en dehors des enjeux climatiques et alimentaires, c'est un corollaire évident. Le projet SAULE tente de répondre à cette problématique en envisageant de maintenir la Ferme au sein d'un quartier résidentiel déjà très urbanisé.

### Modification des textes législatifs et réglementaires:

L'implantation et l'expansion de l'agriculture urbaine est juridiquement possible là où ce n'est pas proscrit.

Pour illustrer ce propos, il suffit de se référer à la Ferme du Chant des Cailles. Pour maintenir la ferme sur le terrain actuel il a fallu trouver une qualification juridique prise en compte par les plans régionaux. Il n'était pas louable de se calquer sur la définition des zones agricoles qui ne convergent pas avec les objectifs et les valeurs de l'agriculture urbaine (caractère social, nourricier). Les acteurs de l'étude SAULE ont alors opté pour la qualification "d'équipement d'intérêt collectif". C'est d'ailleurs sous cette qualification que de nombreuses fermes urbaines à Bruxelles sont maintenues et définies d'après l'étude SAULE (ferme de Nos Pilifs). Cette qualification est possible dès lors qu'est justifié l'intérêt collectif d'une telle structure. Si l'on considère la ferme, en zone résidentielle, comme participant entièrement au bien-être collectif du quartier alors cette qualification prend du sens. Mais cette solution est éphémère, elle ne peut être pérenne, il conviendrait donc de mobiliser les politiques publiques afin qu'elles s'engagent à modifier la

réglementation urbaine actuelle.

Pour impulser une modification des documents d'urbanisme, l'étude urbanistique et juridique portant sur l'agriculture urbaine à Bruxelles a proposé :

	MODIFICATIONS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
<b>RRU (Réglement Régional d'URbanisme)</b>	Promotion des toitures végétalisées et des potagers en toitures	Facilite la création de jardins potagers en toitures grâce à une procédure d'instructions de permis plus courte	Risque de conflits avec le voisinage (intimité, nuisances sonores)
<b>PRAS (Plan Régional d'Affectation du Sol)</b>	Définir les activités d'agriculture urbaine	Préréninser les activités et accompagner les porteurs de projets	Difficultés de compatibilité avec d'autres affectations du sol (logement)
<b>Charges d'urbanisme</b>	Imposer la réalisation de jardins collectifs	Faciliter la réalisation de jardins potagers collectifs dans les projets d'agriculture urbaine au sein de projets immobiliers	Convaincre les promoteurs immobiliers
<b>Droit de préemption</b>	Aider la Région à reprendre la maîtrise du type d'agriculture pratiqué sur les terrains	Orienter l'exploitant vers une agriculture nourricière et plus sociale	Réforme applicable seulement sur les nouveaux baux

Malgré les divergences des débats autour de l'agriculture urbaine, des changements ont été apportés afin de permettre d'enrayer un mouvement plus solidaire et conscient autour des crises alimentaire, climatique et du logement. Ces changements ne sont toutefois pas suffisants pour pallier à l'ensemble des limites que rencontrent encore aujourd'hui l'agriculture urbaine. Il existe des limites paysagères et juridiques qui empêchent son développement en ville

## B. DES OBSTACLES VARIÉS QUI RESTENT À FRANCHIR

La question que l'on peut se poser est de savoir : existe-t-il une protection de l'agriculture en ville ? En effet, l'agriculture parvient difficilement à trouver une place en zone urbaine, et ce parce qu'elle est une activité potentiellement source de nuisances et de pollutions. La ville est davantage protégée des risques de pollutions et de nuisances agricoles que l'agriculture ne l'est de la ville et des pollutions urbaines. Si l'agriculture est sortie du cadre intra urbain, c'est essentiellement en raison de la protection accordée à l'environnement du voisinage. Toutefois les contraintes environnementales et techniques demeurent supérieures à ces obstacles juridiques.

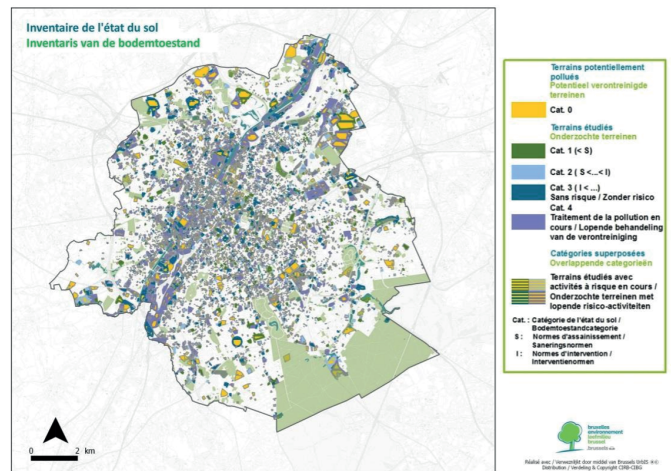
### Contraintes environnementales:

Les problèmes de pollution inhérents à la ville sont régulièrement évoqués comme un frein au développement de l'agriculture urbaine. Par exemple, les légumes qui poussent en ville sont parfois exposés aux pollutions comme le plomb, dont le taux trop élevé entraîne une interdiction de vente. Ce risque est pourtant controversé lorsqu'il s'agit de production sur les toits. En effet, une étude récente menée sur les toits d'AgroParisTech Paris, démontre que les taux de métaux sont bien en deçà des normes européennes et que les légumes produits ont une très faible teneur en métaux lourds, à condition toutefois de se situer suffisamment en hauteur et assez loin d'une voie à grande circulation.

Concernant les productions de pleine terre, les sols non pollués sont rares et il est nécessaire d'envisager de les préserver. C'est ce que mettent en avant les coopérateurs de la ferme du Chant des Cailles, qui bénéficie d'un sol fertile et non pollué, grâce à la mise en jachère du terrain pendant trois ans qui a permis d'éliminer les restes de pesticides pulvérisés par l'ancien propriétaire.

Il est complexe de savoir si les terres n'ont pas déjà été exposées à une quelconque pollution. A Bruxelles, la carte de l'état des sols

recense les terrains avec toutes les parcelles validées par Bruxelles Environnement:



### Contraintes techniques:

Dans les zones denses où le foncier disponible est limité, l'installation de l'agriculture urbaine doit se faire le plus souvent dans des espaces interstitiels délaissés, exigus et pollués, où le soleil et un sol de bonne qualité se font rares. Les contraintes spatiales engendrées par les différentes formes urbaines entraînent, l'exploitation de nouvelles surfaces, notamment sur les toits. Cependant, installer un système productif sur les toits des bâtiments existants requiert des exigences en terme de portance, de sécurité, d'accessibilité, ou encore d'étanchéité, problématiques initialement non prises en compte par les pratiques architecturales. Les règles seront d'autant plus drastiques si l'objectif est d'accueillir du public.

Si l'on veut produire sur les toits la portance requise est de l'ordre de 500 kg/m<sup>2</sup> soit le double de ce qu'autorise communément les toits plats et presque l'équivalent de la portance nécessaire pour accueillir un autre étage.



Par exemple, après avoir emporté l'appel à projet « Végétalisations Innovantes » (2013) lancé par la mairie de Paris, le projet d'agriculture urbaine sur les toits de La Générale a dû être retardé pour des raisons techniques d'accessibilité aux toits, incomprises par les porteurs de projet. La naissance de l'agriculture urbaine a d'abord été informelle, sans concertation avec les pouvoirs publics, ce qui amène aujourd'hui à un décalage temporaire entre les décisions relatives à ce type d'aménagement urbain et leur mise en oeuvre.

#### CULTURE SUR TOIT

##### AVANTAGES

- **ensoleillement optimal** : il est moins probable de trouver des zones ombragées sur un toit qu'en jardin de pleine terre
- **optimisation des espaces** : la culture sur toit valorise cet espace sous-utilisé
- **aide à diminuer les besoins en climatisation d'un bâtiment** : les végétaux aident à refroidir le toit en été et à l'isoler en hiver
- **protection du toit** : certains types de jardins peuvent contribuer à augmenter la durée de vie des toits
- **aide à la gestion des eaux pluviales** : les plantes participent à ralentir l'écoulement des précipitations : « effet tampon »

##### DÉFIS

- **portance du bâtiment** : certains bâtiments ne peuvent pas supporter le poids d'un projet d'agriculture urbaine sans apporter des modifications à la structure du toit
- **accessibilité** : accès parfois limité aux personnes et matériaux nécessaires à la culture, ainsi qu'à la gestion des récoltes
- **accès à l'eau et à l'électricité** : si un toit n'est pas équipé avec une sortie d'eau et des prises, l'installation de ces services peut s'avérer techniquement complexe
- **climat** : certaines variétés auront plus de mal à se développer s'il elles sont constamment exposées à des vents puissants et à des grandes chaleurs
- **sécurité** : des mesures doivent être prises pour assurer la sécurité des techniciens qui travaillent sur un toit

#### CULTURE DE PLEINE TERRE

##### AVANTAGES

- **rendements élevés** : la surface au sol est plus importante qu'une culture sur toit,
- **accessibilité** : facilité d'accès au site, de transport des matériaux et de manutention des cultures.
- **visibilité** : ces cultures sont souvent situées à même le sol et à proximité d'équipements publics, infrastructures
- **climat** : les bâtiments alentours jouent un rôle protecteur sur les cultures des vents, des pluies violentes et du gel

##### DÉFIS

- **sécurité** : protection du site limitée et possibilité de vol accru
- **configuration de l'espace** : la morphologie urbaine procure des espaces disponibles limités en terme d'espace cultivable
- **pollution du sol** : il est nécessaire d'effectuer une analyse de sol avant toute implantation ce qui peut retarder voir compromettre les projets.
- **climat** : certaines variétés auront plus de mal à se développer à cause de l'ombre portée des bâtiments alentours.

Il semble évident que la typologie d'habitation, en termes de hauteur, de volume, d'ombre des bâtiments et de formes des toits, soit un facteur important voire déterminant pour pérenniser l'agriculture urbaine. Les architectes, urbanistes et paysagistes pourraient penser la conception de logement en incluant ces restrictions techniques et physiologiques afin de délivrer des bâtiments le plus adapté possible à l'agriculture urbaine.

#### Troubles du voisinage:

Les troubles anormaux du voisinage recourent en général le bruit et l'odeur, nuisances assez communes en agriculture. Pour exemple: les bruits engendrés par l'élevage d'espèces animales seraient qualifiés de troubles anormaux du voisinage. Le juge apprécie le caractère "anormal" du trouble au regard de l'affectation de la zone. Dès lors, si des projets agricoles voient le jour en ville, il est fortement probable que les nuisances générées par cette activité seront qualifiées de troubles "anormaux" du voisinage. Cela s'explique par le fait que le droit n'entrevoit pas la possibilité de concilier agriculture et ville, pire encore, certaines dispositions très générales porteraient atteinte à l'expansion de projets d'agriculture urbaine. Etant donné que le droit encadre strictement les activités agricoles et ne prévoit pas de dispositions propres aux activités d'agriculture urbaine, il est donc impossible d'entrevoir la possibilité d'implanter certaines activités agricoles en ville.

En réalité les obstacles et limites, tiennent essentiellement au manque de volonté et de clairvoyance des politiques et des habitants. La vision sur le court terme entraîne ainsi un focus sur la crise du logement et ne permet pas d'entrevoir la possibilité de concilier logement et agriculture. Il existe néanmoins des perspectives, souvent encore utopiques, propices à générer des activités agricoles tout en répondant à la problématique de l'accès au logement.

# FOCUS

## *L'apiculture urbaine : entretien avec un apiculteur bruxellois*

**T**out comme l'agriculture urbaine, l'apiculture urbaine, notamment sur les toits, est une activité agricole à la popularité croissante. De plus en plus de citoyens deviennent apiculteurs, qu'ils soient confirmés ou amateurs. Considérée davantage comme une activité de loisir en Belgique, cet engouement s'explique pour plusieurs raisons : production de miel, pollinisation des abeilles ou encore sensibilisation à la nature et la biodiversité en ville.

Pour Arthur, un apiculteur urbain, plombier de formation que nous avons rencontré dans un café du quartier Saint-Gilles, l'objectif de production n'est pas la priorité, bien qu'il vende une partie de son miel à des commerces locaux. Arthur est un puriste. Il cherche depuis 12 ans à améliorer son savoir faire en vue d'obtenir une qualité de miel irréprochable. C'est en 2008, alors qu'il regarde un documentaire sur le déclin du métier, qu'il décide de se lancer. Il nous parle de l'apiculture fixiste, qui consistait à "faire vivre les abeilles dans des ruches en paille, en osier ou en bois sans que l'apiculteur n'ait à véritablement intervenir au cours du développement de la colonie". Une technique traditionnelle qui a presque complètement disparu aujourd'hui, regrette-t-il.

Arthur est régulièrement contacté par des communes désireuses d'implanter des ruches sur des espaces publics, comme sur le toit de la piscine municipale de Bruxelles. L'installation de ruches sur les toits rencontre les mêmes problèmes que les potagers urbains, et doit être encadrée par des normes de sécurité et de respect du voisinage, du fait de la densité urbaine. Le Code rural indique que l'emplacement réservé doit se situer à plus de 20 mètres d'une voie publique, 10 mètres s'il existe un écran supérieur à 2 mètres de haut afin de diminuer le contact entre les abeilles et des personnes au niveau du sol. C'est la SRABE, Société Royale d'Apiculture

de Bruxelles et ses Environs, dont Arthur est membre, qui s'occupe de la surveillance des activités apicoles urbaines. En respectant ces critères il est toutefois envisageable d'implanter des ruches dans des espaces publics et résidentiels, une pratique bénéfique pour les potagers et jardins urbains.



Bruxelles présente un contexte urbain intéressant pour cette pratique. C'est une ville très verte avec des parcs, des arbres d'alignement (tilleuls, érables champêtres...) et plus d'un million de m<sup>2</sup> de toitures vertes, où le traitement aux pesticides est interdit officiellement. Arthur nous explique que cette disponibilité est un gros atout, par rapport à certaines zones rurales où les paysages ont été dévastés par l'agriculture intensive.

Pourtant, certains problèmes inhérents au monde urbain demeurent. Les jardins trop entretenus sont par exemple un problème pour la pollinisation. Une prise de conscience est ainsi nécessaire de la part des administrations publiques concernant la gestion des espaces verts. La pollution aux métaux lourds, les invasions de varois, ou encore la cohabitation entre abeilles sauvages et domestiques sont des problématiques qui font débat.

Selon Arthur, l'introduction de pollinisateurs en ville n'est pas la solution aux problèmes d'effondrement des insectes et de production mais permettrait de construire une dynamique positive pour la biodiversité et d'accroître la sensibilisation du public et avec beaucoup d'optimisme, des décideurs politiques.

# 3.

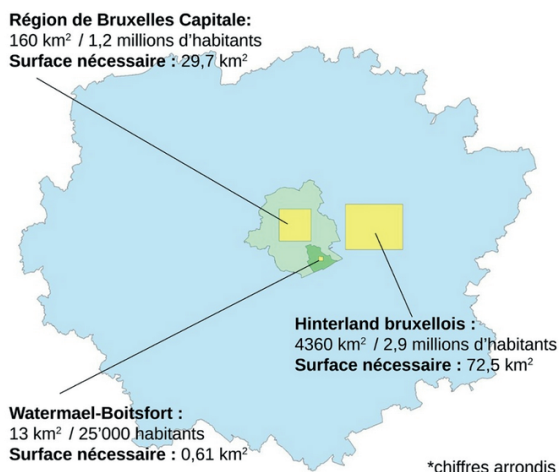
## Le devenir de l'agriculture urbaine ?

### A - L'AUTOSUFFISANCE, UN MYTHE OU UNE RÉALITÉ ?

Dans les pays industrialisés, la question de l'autosuffisance des villes est très médiatisée et fait débat. Même s'il se pourrait que l'agriculture urbaine devienne, dans quelques temps, le mode de production le plus économique en termes de transport, d'énergie et de qualité, il est délicat de pouvoir envisager l'autosuffisance alimentaire des grandes villes.

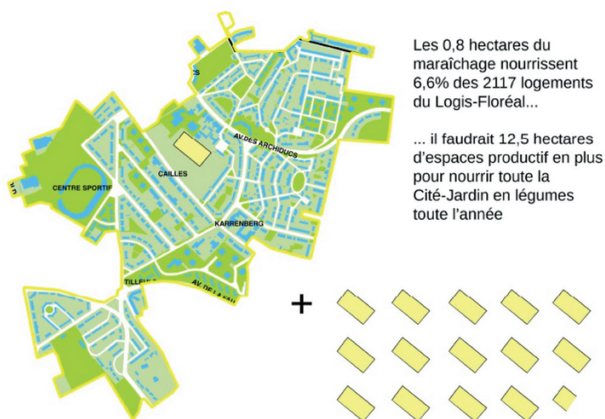
Situation : A l'échelle de la ferme du Chant des Cailles, les 0,8 hectares du maraîchage de la ferme nourrissent 6,6% des 2117 logements de la cité Jardin de Logis-Floréal. Il faudrait 12,5 hectares en plus pour la nourrir entièrement, soit 14,5 champs en plus.

#### SERVICE ALIMENTAIRE SURFACE DE MARAICHAGE NÉCESSAIRE EXTRAPOLATION WB-RBC-METROP



Service alimentaire - surface de maraîchage nécessaire WB-RBC-METROP  
(<http://www.chantdescailles.be/saule/>)

#### SERVICE ALIMENTAIRE SURFACE DE MARAICHAGE NÉCESSAIRE EXTRAPOLATION AU LOGIS-FLOREAL



Service alimentaire - surface de maraîchage nécessaire LOGIS-FLOREAL  
(<http://www.chantdescailles.be/saule/>)

Les surfaces actuelles et nécessaires à l'autosuffisance illustrent la difficulté d'atteindre cet objectif, d'autant plus si les pouvoirs publics privilégient des politiques pro logement. Certaines villes prennent cependant très au sérieux la fonction alimentaire, comme Albi (France) par exemple. En 2015, la ville lançait un projet d'autonomie alimentaire d'ici 2020 dans le but de produire les denrées dans un rayon de 60 kilomètres pour ses 55 000 habitants. Ce projet, très médiatisé et mis en avant par les politiques publiques, a des difficultés à suivre les objectifs de production fixés. Contrairement aux dires des campagnes de communication, Albi est loin d'atteindre l'auto-

suffisance alimentaire et fait face à des problématiques foncières complexes. Cependant, bien que l'objectif soit encore loin d'être réalisé, il a permis une véritable prise de conscience auprès de la population. Par conséquent, si l'autosuffisance alimentaire ne peut être un objectif en soi, elle peut servir de dynamique afin de relocaliser les productions en réduisant les impacts environnementaux. En ce sens la région bruxelloise prévoit avec la stratégie Good Food de produire 30% des fruits et légumes en zone urbaine d'ici 2035. Une politique qui a déjà permis un fort développement des circuits courts et une alimentation plus saine à Bruxelles.

A travers ces problématiques que recourent l'autosuffisance, la principale demeure le manque de surface agricole à l'échelle de certaines villes. Ainsi, est-il possible d'imaginer les scénarios d'approvisionnement des grandes métropoles d'ici 2050? Ces plans futurs sont hypothétiques. Toujours est-il qu'il est possible d'envisager certaines hypothèses probables, comme la permanence de réseaux alimentaires multifonctionnels à l'échelle des grandes métropoles mondiales, ou encore le développement d'une agriculture urbaine plus industrialisée.

## B. L'ESSOR DE L'AGRICULTURE HIGH TECH

Certains envisagent de résoudre les problématiques de productivité et de gain d'espace avec des projets d'agriculture urbaine « high tech », une agriculture « plus industrielle », avec des cultures hors sol dans les bâtiments, le plus souvent.

L'engouement pour ce nouveau phénomène s'explique par l'évolution croissante des technologies numériques qui touchent même l'agriculture urbaine. Ce type de culture répond à des besoins spécifiques qui tiennent notamment à l'indépendance vis-à-vis des saisons ou la rareté des sols cultivables. Ainsi il exige des producteurs un haut niveau de technologie et permet un gain de productivité évident qui redimensionne l'organisation du travail.

Cette agriculture qui se détache du modèle traditionnel, est encore en phase expérimentale. Elle a plusieurs challenges à relever : réduire les coûts énergétiques des cultures, participer à l'autosuffisance alimentaire tout en conservant le goût et la qualité nutritionnelle des aliments produits hors sol... On retrouve très souvent ces modèles en container, ou encore sous forme de fermes à la verticale, utilisant la lumière artificielle ou des murs composés de matériaux recyclés.

Deux exemples français de fermes urbaines high tech peuvent être développés:

### LA FERME URBAINE HRVST:

Cette ferme issue de la société Florentaise a pour but de proposer une importante diversité de végétaux, notamment des plantes fragiles et difficiles à produire localement.

Cette ferme verticale a la particularité de produire en 30 jours des végétaux comestibles, et cela en raison du fait qu'à la différence d'une serre traditionnelle, cette ferme obtient 3 fois plus de biomasse par jour. Pour exemple, des potées de basilic citron sont cultivées en seulement une vingtaine de jours. Ce gain de temps s'explique par la culture des plantes qui grandissent dans des pots individuels, 100 % biodégradables (fibre de bois), remplis de terreau renouvelable et grâce aux LED qui permettent de recréer un biotope extrêmement favorable aux cultures en les faisant varier selon les stades de développement des plantes. Cette technologie permet alors de cultiver tous les types de plantes possibles.

### UNE FERME DANS LE MÉTRO

Des micro-pousses cultivées dans le métro : tel est le projet de Florentaise qui vient d'être lauréat des Parisculteurs\*. Dénommé « HRVST dans le métro » (HRVST pour « harvest », qui signifie « récolte »), ce projet vise à créer une ferme verticale dans un ancien tunnel du métro parisien. L'objectif est de fournir les restaurateurs locaux en micro-pousses de plantes aromatiques. La ferme sera installée dans des salles à quinze mètres de profondeur à température constante de 19 °C. À terme, la surface de culture devrait atteindre 10 000 m<sup>2</sup>, soit 30 millions de pots de jeunes pousses par an !



## LA FERME URBAINE LYONNAISE (FUL):

La ferme urbaine lyonnaise située dans le Grand Lyon est une ferme robotisée où les salades poussent sur des plateaux empilés dans des conteneurs climatisés, où l'éclairage disponible se fait par des Leds. A l'origine, trois co-fondateurs lyonnais souhaitant produire des salades de façon rentable, défiant toute concurrence.

Pourquoi tant d'engouement?

Le but de FUL est de répondre aux demandes des consommateurs qui désirent des produits locaux, de haute qualité et goûteux. Ce dispositif de ferme comme le précédent exemple est capable de produire tous les climats du monde. Son concept repose sur un "éclairage à leds, de l'eau en circuit fermé, une ventilation pour la respiration des plantes, une atmosphère ultrapropre assurant une culture hors sol sans pesticides, une gestion robotisée des plantations évitant tout contact avec l'extérieur et donc tout risque de contamination, un substrat de noix de coco, pas de chimie et des sels minéraux".

A la Ferme urbaine de Lyon, 1 m<sup>2</sup> de culture produit la même quantité de végétaux que 225 m<sup>2</sup> en plein champ. Et 300 g de salade demande 250 g d'eau contre... 25 litres en plein champ !

En effet, de nombreuses formes urbaines architecturales plus utopiques, visant à alimenter la ville ont vu le jour comme le célèbre Dragonfly de Vincent Callebaut, un prototype de ferme urbaine autonome basé à New York. Autre projet, Green 8, un bâtiment futuriste à Berlin qui abriterait un réseau de jardins nourriciers et de quartiers résidentiels.



- ci dessous -  
Dragonfly Vincent Callebaut  
(<https://www.geo.fr>)

- ci contre -  
Green 8 Berlin  
(<http://blog.smartglassinternational.com>)



La présence du végétal dans les projets urbains, qu'ils soient utopiques ou non, est une réalité. Les avantages sont réels, esthétiques mais aussi thermiques. Avec les récentes canicules, nous pouvons observer que la ville est un lieu exposé à la création "d'îlots de chaleurs", et que les végétaux constituent des outils pertinents pour faire face à ce défi, dans une moindre mesure. Considérer uniquement la nature pour sa vocation hygiéniste est réducteur. L'idée que planter des arbres à profusion et mettre des potagers partagés dans tous les projets urbains est la solution pour résoudre les problèmes de pollution et la crise alimentaire pourrait avoir un effet désastreux sur la prise de conscience commune des enjeux environnementaux actuels. Souvent victimes de greenwashing, ces projets doivent aussi s'accompagner d'un engagement citoyen fort, et d'un changement de comportement dans notre manière de consommer et de produire, au risque de dénaturer la fonction de la nature et de l'agriculture en ville.

## C. VERS UNE DÉNATURATION DE L'AGRICULTURE URBAINE ?

Face au développement d'une agriculture à visée productive, certains redoutent une perte de sens sur la fonction originelle de l'agriculture urbaine. L'agriculture high tech irait contredire les bénéfices de l'agriculture urbaine "traditionnelle" : sensibilisation à l'environnement, connexion avec la terre, production et connaissance de l'origine de sa nourriture. Ces initiatives d'agriculture urbaine hors sol prennent le risque d'entretenir la perte de contact avec la nature, dont est victime notre société. De cette déconnexion découle entre autre l'incapacité à répondre aux inquiétantes menaces écologiques qui pèsent sur la planète.

L'agriculture urbaine, dans son mouvement originel entend impulser une nouvelle alternative au système actuel de production et à la manière de percevoir notre environnement. Comme c'est le cas pour la Ferme du Chant des Cailles, la majorité des projets se sont d'abord développés sur des valeurs de partage, d'éducation, d'échange ou de mixité. Pourtant, la naissance de la rentabilité économique des projets, davantage médiatisée et valorisée, contredit souvent leur dimension sociale et culturelle. De nombreuses contestations émergent ainsi concernant les nouveaux mouvements marchands des startups et investisseurs de l'agriculture urbaine.

Un des exemples français les plus saisissants concerne la startup Agricool, qui s'est lancée dans la production de fraises sans terre ni pesticide toute l'année dans des containers high tech afin de « nourrir la planète avec des fruits et des légumes qui ont du goût, cultivés sans pesticides et produits localement ». A l'origine, le concept semble vouloir rejoindre les piliers traditionnels de l'agriculture urbaine. Pourtant, confortée par son succès, Agricool évoque l'idée d'utiliser les 25 millions d'euros de sa levée de fonds pour exporter son modèle à Dubaï, puis potentiellement en Asie, ce qui entretient l'idée d'une production globalisée et d'échanges internationaux. De plus, le coût environnemental d'une telle activité est remis

en question. Les cultures hors sols consomment beaucoup d'énergie puisque ces lieux ont besoin d'éclairage, de chauffage et d'une grande maintenance. « Le message subliminal de cette démarche high-tech, c'est que l'agriculture urbaine n'a pas besoin de la pleine terre. C'est dommageable pour l'environnement », explique Antoine Lagneau, chargé de mission en agriculture urbaine à Natureparif (Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France).



Container high tech Agricool installé en plein coeur de Paris (<https://letsgofrance.fr/agricool>)

En suivant cette orientation, il serait plus difficile de prendre conscience des rapports économiques et sociaux qui sont la cause des bouleversements environnementaux que nous connaissons. Faire confiance à des formes d'agriculture urbaine qui permettent de réduire notre dépendance au système globalisé et alimentaire est une nécessité de plus en plus urgente au vu de la raréfaction des ressources et du changement climatique.

# FOCUS

## Entretien avec Rudy J. Luijters Artiste paysagiste

**“Il est temps de nous retrouver avec nos sens”.** C’est ce que nous explique l’artiste paysagiste belge Rudy J. Luijters, lorsque nous le rencontrons dans sa ferme à Sint-Pieters-Leeuw, un village situé à 15 kilomètres de Bruxelles. Cet ancien sculpteur néerlandais, exposait ses œuvres à Amsterdam, Rotterdam ou encore La Haye, jusqu’à ce qu’il remette en question sa vision de l’art. Cette crise artistique l’amène alors à modifier son rapport au monde et à changer radicalement son mode de vie. Installé dorénavant dans la campagne bruxelloise, il prend goût aux paysages qui l’entourent et savoure la beauté de la nature. Parmi ses livres de chevet, l’incroyable travail de Carl Von Linné sur la reconnaissance et la classification des végétaux.



^ Dans le jardin de Rudy  
SOURCE : photo prise par l'équipe



^ Jardin Essentiel  
SOURCE : <http://rudy-luijters.squarespace.com/>

Il nous fait découvrir une de ses réalisations, le Jardin Essentiel du Parc Duden à Forest. Ce jardin de plantes aromatiques et médicinales a été aménagé en 2016, avec la collaboration de Bruxelles Environnement dans le cadre du Festival international Parkdesign. Installé sur un terre-plein central auparavant inoccupé et complètement recouvert de gazon, le jardin est aujourd’hui un véritable lieu de vie et de rencontres. Ouvert à toute heure au public, le jardin se compose d’environ 25 variétés d’herbes aromatiques formant de longues allées aux couleurs criardes. Dès son inauguration, le lieu a connu une grande popularité. A l’origine peu fréquenté, beaucoup de passants s’arrêtent désormais pour se renseigner sur l’usage des plantes, prenant plaisir à reconnaître les variétés, à sentir, ou toucher, à mettre en exergue leurs sens. Ce projet a permis de créer un fort lien social autour du végétal. Rudy s’étonne

de la bienveillance qui règne sur le jardin. Évoqué comme un frein à la création du projet par la municipalité, il n’y a eu aucun problème de vol ou de détérioration. C’est d’ailleurs via l’implication des habitants et leur volonté à conserver ce jardin que le projet a pu se pérenniser et ne pas être détruit alors qu’il était initialement conçu pour être temporaire. Cette réussite a permis à Rudy d’envisager l’agriculture urbaine comme un réel vecteur de cohésion sociale, et de rapprochement avec la nature.

Il travaille à présent sur la redécouverte de nos sens à travers des réalisations paysagères. Selon lui, notre société est si organisée qu’elle s’est peu à peu déconnectée de son environnement. Il lui semble impératif de retrouver le contact avec ces connaissances originelles que sont le nom des plantes, leur moyen de production, leur physiologie... afin de prendre conscience des enjeux environnementaux actuels. Pour nous faire comprendre la situation, il nous détaille une expérimentation frappante qu’il a menée en tant que professeur. Après avoir été saisi par la beauté d’une fleur de pomme de terre, il décide d’en présenter une photo à ses élèves afin de voir s’ils reconnaissent la variété. Aucune main ne se lève. En dézoomant l’image à l’échelle de la plante, puis du champ, les élèves se manifestent enfin. Pour Rudy, que les interrogés soient incapables de reconnaître la fleur d’un des légumes les plus consommés au monde illustre clairement l’inquiétante perte de contact avec la nature que connaît notre société actuelle

La sensibilisation à travers l’agriculture urbaine jouerait dès lors un rôle essentiel pour cette reconnexion. Refusant l’idée d’une future auto-suffisance des villes il insiste au contraire sur la fonction sociale de l’agriculture urbaine. L’engagement que connaissent les projets sur lesquels il travaille lui donne espoir que le changement vers une société plus éveillée et consciente de la nature est en marche.



# CONCLUSION

Pour conclure, l'agriculture urbaine tend à devenir un **élément structurant des nouvelles formes d'habiter** en ce qu'elle transforme notre façon de fabriquer la ville. Cette dernière nous incite à **réfléchir à la symbiose entre agriculture et logement tout en repensant les interactions sociales entre les habitants**. En outre, elle amène nécessairement à repenser l'organisation administrative territoriale en impulsant une collaboration des acteurs inter-échelons dans la planification urbaine. Toutefois, afin de s'ancrer comme élément structurant, l'agriculture urbaine devrait **être mieux définie et encadrée** pour être reconnue réellement comme une nouvelle forme d'habiter. Son absence des documents de planification et des règlements est significative malgré la multiplicité des initiatives citoyennes en ce sens.

Cette lenteur administrative s'explique surtout par le **manque de clairvoyance des politiques qui n'adaptent pas les documents de planification et la législation à la mutation des projets d'agriculture urbaine**. D'autant plus que ceux-ci se développent à grande vitesse et revêtent des formes de plus en plus

variées, que les textes ne parviennent à encadrer. Néanmoins, les lenteurs du système administratif ne sont pas les seuls obstacles qui empêchent l'agriculture urbaine de devenir une forme d'habiter de demain. **La société joue également un rôle fondamental** : différence de culture, manque d'intégration, ou encore manque de mixité sociale, sont des problématiques réelles, qui peuvent être résolues à travers l'éducation et la sensibilisation à ces nouvelles pratiques. Cependant, **les changements d'habitudes et les prises de conscience ne seront possibles qu'après de longs processus d'interactions et d'initiatives**.

Outre ces obstacles, il existe aussi des limites techniques, environnementales, et juridiques qui empêchent une insertion optimale des projets d'agriculture en ville.

Des limites, qui tentent d'être dépassées grâce à la technologie et la digitalisation des villes, mais à quel prix? L'agriculture high tech, plus industrialisée et connectée met en relief des valeurs économiques et des notions de profits et de rentabilité qui dénaturent les valeurs intrin-

**sèques de l'agriculture urbaine**. Comment changer notre rapport au monde si ces nouvelles formes d'agriculture urbaine entretiennent un modèle de consommation et de production qui ne peut se pérenniser, à la vue de la croissance démographique et du réchauffement climatique? **L'agriculture urbaine, au delà de sa fonction alimentaire, doit permettre une évolution de notre rapport à la nature, et de notre conception des relations sociales**.

Notre expérience sur le terrain nous a donné la conviction qu'une grande partie de la société civile est prête à changer de mode de vie et à s'investir dans des projets d'agriculture urbaine éthiques. A l'heure actuelle la nécessité de réinventer les modèles de la fabrique de la ville n'est plus à démontrer si nous voulons accroître la résilience des sociétés aux changements qui s'annoncent pour les écosystèmes naturels et anthropiques. Face aux prédictions alarmantes à propos de notre futur sur la planète, il convient de **mettre à profit l'intelligence collective humaine pour penser un monde plus éthique pour le vivant**.

# BIBLIOGRAPHIE

## 1. Ouvrages

Agir pour les agricultures des aires urbaines, guide d'aide à la décision, Plante&Cité, ingénierie de la nature en ville, 2017

Agriculture urbaine & alimentation durable, Bruxelles Santé, n°82, ISSN 1371 -2519, juin 2016

Agriculture urbaine, quand la ville devient terroir, Dajaloo, n°47, décembre 2015

Agriculture urbaine, vers une réconciliation ville-nature, Marc Barra, Antoine Lagneau, Gilles Lecuir, avril 2015

Agriculture et ville: Vers de nouvelles relations juridiques,, sous la direction de Benoît Grimonprez et Denis Rochard, collection Actes & Colloques, février 2016

Les nouvelles dynamiques spatiales et la relation ville-agriculture reconfiguration des liens et nouvelle action publique, Yves Jean / Samuel Arlaud

La préservation de l'agriculture par le droit de l'urbanisme, Isabelle Savarit-Bourgeois

Les contraintes environnementales de l'agriculture dans un contexte urbaine, Carole Hermon

Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes, Pablo Servigne & Raphaël Stevens, Le Seuil, 2015

Développement de l'agriculture urbaine dans les coopératives d'habitation du québec, document rédigé pour la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB), février 2018

Evaluation de la multifonctionnalité de l'Agriculture Urbaine, Cas de la Ferme du Chant des Cailles, Marie De Halleux, mémoire de fin d'études, 2016-2017

Fonction alimentaire de l'agriculture urbaine au Nord et au Sud : permanence et renouvellement des questions de recherche, Christine Aubry, Marie Hélène Dabat, Marie Mawois, Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food, Juin 2010

Jardins en ville, villes en jardin, Terrin Jean Jacques, Parenthèses, janvier 2014

L'agriculture urbaine en question : épiphénomène ou révolution lente ?, Christine Aubry, Jean-Noël Consalès, Espaces et sociétés, pages 119 à 131, 2014

Les Cités-jardins, un idéal à poursuivre, Les Cahiers de l'IAU, n° 165, avril 2013

L'habiter citadin interrogé par l'agriculture urbaine, Paula Nahmias, Université Rennes 2, Géographie, 2017

Les freins juridiques à la transition agro-écologique, Antoine de Lombardon et Benoît Grimonprez, pages 279 à 285, 2018

Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine, Magazine agriculture urbaine, n°15, juillet 2006

Végétaliser la ville de demain: quels enjeux pour l'immobilier ?, Essec business school, "Les cahiers de la chaire immobilier et du développement durable, cahier numéro 3, 2015

Ville et agriculture : radiographie libre des instruments du partage de l'espace. Hubert Bosse-Platière, Benoît Grimonprez, Denis Rochard. Centre d'étude et de recherche sur les territoires et l'environnement, CERETE. Agriculture et ville, vers de nouvelles relations juridiques, 73, pp.207, 2016, Collection de la Faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers

## 2. Documents audiovisuels

Nourrir les villes. Un enjeu pour demain, production fechnerMedia GmbH Saarlaendischer Rundfunk et Arte, Irja MARTENS, 2013

Remuer la terre, c'est remuer les consciences, contenu à visionner gratuitement sur internet, Eric Oriot

L'agriculture urbaine. L'avenir est sur les toits, Le Monde, 2012

## 3. Documents électroniques

A Tours, l'agriculture urbaine investit les logements sociaux:  
[https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2018/05/16/a-tours-l-agriculture-urbaine-investit-les-logements-sociaux\\_5299536\\_4811534.html](https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2018/05/16/a-tours-l-agriculture-urbaine-investit-les-logements-sociaux_5299536_4811534.html)

Agriculture urbaine : utopie par-delà ville et campagne ? : <https://urban-ecology.be/blog/2017/10/25/agriculture-urbaine-utopie-par-del-ville-et-campagne->

Agricultures urbaines en Région de Bruxelles-capitale: Principales réglementations urbanistiques et territoriales applicables aux projets d'agriculture urbaine: [https://environnement.brussels/sites/default/files/user\\_files/be\\_guideagri\\_fr\\_def.pdf](https://environnement.brussels/sites/default/files/user_files/be_guideagri_fr_def.pdf)

Agriculture urbaine : utopie par-delà ville et campagne ? : <https://etopia.be/agriculture-urbaine-utopie-par-dela-ville-et-campagne/>

Agriculture urbaine, productions vivrières ou lien social ? : <https://www.construction21.org/france/articles/fr/agriculture-urbaine-productions-vivrieres-ou-lien-social.html>

Crise du logement à Bruxelles Crise du logement à Bruxelles: État des lieux et perspectives État des lieux et perspectives : [http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/09\\_2011\\_ddetvilles\\_criselogementbruxelles.pdf](http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/09_2011_ddetvilles_criselogementbruxelles.pdf)

Delhaize inaugure son premier potager urbain sur le toit d'un de ses supermarchés:  
<https://www.gondola.be/fr/news/delhaize-inaugure-son-premier-potager-urbain-sur-le-toit-dun-de-ses-supermarches>



Des pistes pour lutter contre l'artificialisation des sols: [https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/des-pistes-pour-lutter-contre-l-artificialisation-des-sols-rapport\\_135798](https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/des-pistes-pour-lutter-contre-l-artificialisation-des-sols-rapport_135798)

Disparition des abeilles : comment l'Europe a rencogné à enrayer leur déclin: [http://www.cari.be/medias/abcie\\_articles/181\\_conseils.pdf](http://www.cari.be/medias/abcie_articles/181_conseils.pdf)

Etude sur la viabilité des business modèles en agriculture urbaine dans les pays du Nord: [http://document.environnement.brussels/opac\\_css/electfile/etude\\_agricultureUrbaine\\_viabilite\\_Greenloop\\_avril2013.PDF](http://document.environnement.brussels/opac_css/electfile/etude_agricultureUrbaine_viabilite_Greenloop_avril2013.PDF)

Etude urbanistique et juridique pour le développement de l'agriculture en région bruxelloise, janvier 2018 : [https://www.goodfood.brussels/sites/default/files/etude\\_urbanistique\\_et\\_juridique\\_au\\_final-ilovepdf-compressed.pdf](https://www.goodfood.brussels/sites/default/files/etude_urbanistique_et_juridique_au_final-ilovepdf-compressed.pdf)

Faire campagne en ville: <https://www.idrc.ca/sites/default/files/openebooks/731-0/index.html>

Ferme urbaine lyonnaise: <http://www.fermeful.com/#/accueil/rendements>

Fermes verticales : quand l'agriculture prend de la hauteur: <https://m.lesechos.fr/week-end/fermes-verticales-quand-l-agriculture-prend-de-la-hauteur-0302427330102.php>

Green8 – Figure of 8 Skyscraper for Berlin: <http://blog.smartglassinternational.com/green8-figure-of-8-skyscraper-for-berlin/>

Guide « Réaliser des toitures végétalisées favorables à la biodiversité » : <http://www.arb-idf.fr/publication/guide-realiser-des-toitures-vegetalisees-favorables-la-biodiversite-2011>

L'autosuffisance alimentaire à Albi ? Dommage, c'est du pipeau: <https://reporterre.net/L-auto-suffisance-alimentaire-a-Albi-Dommage-c-est-du-pipeau>

L'agriculture urbaine déchirée entre business et engagement militant: <https://reporterre.net/L-agriculture-urbaine-dechiree-entre-business-et-engagement-militant>

L'agriculture urbaine fait déjà partie du "métabolisme urbain" : [https://www.academia.edu/11902891/Lagriculture\\_urbaine\\_fait\\_déjà\\_partie\\_du\\_métabolisme\\_urbain\\_](https://www.academia.edu/11902891/Lagriculture_urbaine_fait_déjà_partie_du_métabolisme_urbain_)

L'agriculture urbaine : une agriculture juridiquement comme les autres?: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02073564v2/document>

L'agriculture urbaine une activité en quête de statut juridique: <http://www.lafranceagricole.fr/actualites/agriculture-urbaine-une-activite-en-quete-de-statut-juridique-1,0,15497890.html>

L'agriculture urbaine : bonne ou mauvaise idée ? : <https://lumieresdelaville.net/lagriculture-urbaine-bonne-mauvaise-idee/>

L'agriculture urbaine est menacée par les politiques du gouvernement Bolsonaro: <https://www.autresbresils.net/L-agriculture-urbaine-est-menacee-par-les-politiques-du-gouvernement-Bolsonaro>

L'agriculture urbaine à grande échelle pour le quartier nouveau de Leuze: <https://www.gembloux.ulg.ac.be/agriculture-urbaine/2016/03/02/quartier-nouveau-leuze/>

L'appréhension de l'agriculture urbaine par le droit français: <https://journals.openedition.org/geocarrefour/9475>

La Cité Jardin : une recette encore d'actualité ? : <https://demainlaville.com/la-cite-jardin-une-recette-encore-dactualite/>

L'examen de la mise en œuvre de la politique environnementale, rapport par pays – belgique: <http://www.rbdh-bbrow.be/spip.php?article999>

L'innovation sociale face à l'urgence climatique: <https://www.demainlaville.com/linnovation-sociale-face-a-lurgence-climatique/>

L'utopie « Piracanga » : cette communauté durable et autonome qui fonctionne: <https://mrmondialisation.org/lutopie-piracanga-cette-communaute-durable-et-autonome/>

Indicateur de l'artificialisation des sols: <https://www.gouvernement.fr/indicateur-artificialisation-sols>

IPCC report: Planting trees isn't enough to save us from the climate crisis: <https://grist.org/article/ipcc-report-planting-trees-isnt-enough-to-save-us-from-the-climate-crisis/>

Pour en finir avec l'agriculture urbaine à Paris (et ailleurs): <https://chroniques-architecture.com/agriculture-urbaine-exemple-detroit/perspective.brussels>: <https://perspective.brussels/>

Plan logement communal, septembre 2014, Watermael-Boitsfort

Plan régional de développement durable, PRDD, région de Bruxelles capitale, 2018

Quartiers nouveaux, Éléments juridiques sur l'occupation du sol (fiche 4): [http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site\\_qn/site/agriculture](http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_qn/site/agriculture) L'AGRICULTURE URBAINE

Réinventer Paris: <http://arsenal.napsy.com/projets/2443-la-patte-de-l-ourcq.html>

Stratégie Good Food "Vers un système alimentaire durable en région de Bruxelles-capitales", bilan à mi parcours synthèse : <https://www.goodfood.brussels/fr/content/la-strategie-good-food>

Une civilisation hors-sol: <http://www.cadtm.org/Une-civilisation-hors-sol>

Une ferme verticale dans le métro parisien avec La Florentaise: <https://www.ouest-france.fr/economie/entreprises/innovation-une-ferme-verticale-dans-le-metro-parisien-avec-la-florentaise-6154914>

Urbanisation contre terres agricoles : la France en pleine guerre des sols: <https://www.science-et-vie.com/nature-et-enviro/urbanisation-contre-terres-agricoles-la-france-en-pleine-guerre-des-sols-41853>



Nous remercions vivement toutes les personnes qui nous ont permis de prendre part à ce projet de recherche sur l'agriculture urbaine à Bruxelles. Ce fut pour nous une grande opportunité que de découvrir de nouvelles thématiques urbaines et de rencontrer des personnes enrichissantes ayant la volonté de faire changer le modèle actuel.